

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS

ÉTUDE ÉVALUATIVE DU DÉPLOIEMENT DE RELAIS-PÈRES

MÉMOIRE DE MAÎTRISE

PRÉSENTÉ COMME EXIGENCE PARTIELLE

DE LA MAÎTRISE EN PSYCHOÉDUCATION (PROGRAMME 3168)

PAR

CLAUDIA CHÉNIER

Sous la direction de

DIANE DUBEAU

Avril 2022

Remerciements

Avec humilité et amour, je vous partage qu'il y a quatre ans, ce projet de recherche s'est amorcé avec une soif insatiable de reconnaissance. À cette époque, je pensais que de relever ce défi saurait me remplir de reconnaissance des autres et de moi-même pour un bon long moment. Naturellement, la rédaction de ce mémoire a plutôt rapidement mis en lumière mes plus grandes fragilités. Elle m'a enseigné que cette reconnaissance recherchée commençait par celle que l'on s'autorise et que l'on s'accorde à soi-même. Ce travail initialement académique et scientifique s'est transformé en cheminement personnel et spirituel. Au fil du temps, j'ai dû revoir les raisons qui me motivaient à continuer ce processus. J'ai interrompu ma rédaction à plusieurs reprises et parfois même durant plusieurs mois. Je me suis lancée dans d'autres projets, j'ai tenté d'abandonner et j'ai battu des records de procrastination. Ce mémoire m'aura d'abord appris que je suis beaucoup plus indisciplinée et rêveuse que j'aurais pu me l'imaginer, mais surtout, il m'aura appris la bienveillance envers soi-même, la patience et la persévérance. C'est donc avec un bonheur immense et le cœur débordant de fierté que je dépose cet ouvrage.

Je tiens à souligner la gratitude que j'ai pour certaines personnes qui m'ont accompagnée et supportée de près ou de loin durant ce long marathon. Sans elles, l'aboutissement de ce mémoire n'aurait pu être possible.

Un merci tout spécial à ma directrice de mémoire, madame Diane Dubeau. Diane, tu ne le sais pas encore, mais durant cette grande aventure, je t'ai surnommé « Maman chat » à ton insu. Une maman chat, c'est rempli de douceur, de bienveillance, de réconfort, de patience et de sagesse. Durant mon parcours parsemé d'envies d'abandon plutôt fréquents, tu as été d'une patience hors du commun à mon égard et tu as su être à l'écoute. Tu m'as accueilli

inconditionnellement dans mes défis et tu as su trouver les bons mots pour m'encourager à continuer. Merci Diane!

J'aimerais également remercier le réseau des Maisons Oxygène du Québec qui ont financé une partie de ce projet, ainsi que l'ensemble des membres du comité pilotage de Relais-Pères qui m'ont accueilli avec générosité et ouverture dans leur équipe durant cette aventure.

Merci à mon ami Francis Bergeron St-Onge qui a accepté de s'occuper de la mise en page et de plusieurs corrections de cet ouvrage. Ta rigueur, ta disponibilité et ton efficacité ont été d'une précieuse aide!

Merci à mes amis et mes collègues de travail qui ont cru plus que moi que je mènerais ce projet à terme. Merci pour vos encouragements et votre soutien au quotidien. Vos blagues avec mon mémoire permettaient de dédramatiser le processus et mettaient de la légèreté dans mon cœur.

Je terminerais en remerciant du fond du cœur tous les membres de ma famille. Maman, Papa, Caro, Jon, Grand-Maman Cécile merci de m'avoir cassé les oreilles avec la question « Pis, ton mémoire? Ça avances-tu? ». Ces questions pour lesquelles vous n'aviez plus le droit de prononcer les mots était en fait, remplies d'encouragements et d'amour de votre part. Merci sincèrement!

Résumé

Traditionnellement, le père jouait un rôle de pourvoyeur dans sa famille et la mère demeurait à la maison pour l'éducation des enfants. Avec le mouvement féministe des dernières décennies, la plupart des femmes se retrouvent maintenant sur le marché du travail, ce qui a mené à une transformation des rôles parentaux. L'éducation des enfants se fait de manière beaucoup plus égalitaire de la part des deux parents ce qui est positif pour le développement de l'enfant. Naturellement, ces changements mènent à des enjeux sociaux et identitaires chez les pères. Le constat actuel est que tous les services offerts ne permettent pas de rejoindre les pères et de répondre adéquatement à leurs besoins. Une équipe de chercheurs et d'intervenants se sont intéressés à ces enjeux importants. Ils ont ainsi développé le service Relais-Pères afin de répondre davantage aux besoins des pères. Ce service a fait l'objet d'une étude évaluative et a démontré sa pertinence auprès des pères en situation de vulnérabilité. Dans le cadre de ce mémoire, on s'intéresse à faire l'appréciation de l'implantation et du déploiement de ce service à travers des ressources d'hébergement père-enfant ainsi que de ses effets à court et moyen termes. Les résultats de cette étude montrent que la formation des intervenants et intervenantes, ainsi que les supervisions qui s'en suivent sont nécessaires pour que l'implantation d'un service soit réussie à grande échelle. De plus, les formations et les supervisions contribuent au développement des savoirs en lien avec l'approche à privilégier auprès des pères en situation de vulnérabilité.

Mots clés : Accompagnement, pères, évaluation de programmes, déploiement, contexte de vulnérabilité

Table des matières

Étude évaluative du déploiement de Relais-Pères	1
Problématique et recension des écrits	4
Influence du père sur le développement de l'enfant	4
Les besoins des pères	6
Répondre aux besoins des pères	8
Modalités de soutien et services offerts aux pères	10
Obstacles au déploiement des services pour les pères.....	11
Conditions favorables à la mise en place des services pour les pères	12
Présentation de Relais-Pères.....	13
Ressources d'Hébergement Père-Enfants.....	15
L'appropriation d'une nouvelle approche	16
Éléments spécifiques de Relais-Pères qui sont associés à ces diverses étapes.	16
Cadres théoriques et conceptuels	19
Modèle systémique familial	19
Modèle écosystémique de Bronfenbrenner (1979)	21
Description des sous-systèmes	22
Le domaine de l'évaluation de programme.....	27
Les approches méthodologiques en évaluation	28
L'Évaluation du déploiement d'un programme.....	30
Activités de déploiement de Relais-Pères	30
Formations	31
Supervisions	32
Questions de recherche.....	32
Démarche d'évaluation	34
Méthodologie	35
Approche évaluative.....	36
Sujets participant aux collectes de données	37
Modes de collecte de données	38

Instruments de mesure utilisés	40
Fiche de présence.....	40
Observation participante.....	41
Questionnaire de satisfaction et d'effets perçus à court terme	41
Questionnaire sur les caractéristiques des pères accompagnés	42
Procès-verbaux	42
Journal de bord	43
Entrevue individuelle et de groupe à la suite de la formation	43
Résumé des méthodes de collecte de données.....	45
Analyse des données	45
Considérations éthiques.....	47
Résultats	48
Évaluation de l'implantation du projet de déploiement de Relais-Pères - Formation	48
Fidélité des formations	48
Satisfaction	49
Effets perçus du projet de déploiement du service Relais-Pères.....	53
Effets perçus à court terme	53
Effets perçus à moyen et long termes suite aux formations	54
Effets sur l'organisme par la mise en œuvre d'un service Relais-Pères.....	55
Effets sur les pratiques d'intervention auprès des pères.....	56
Effets sur les pères qui sont accompagnés par le service Relais-Pères.....	64
Effets sur le comité de pilotage de Relais-Pères et sur l'approche d'accompagnement.	67
Adaptation en contexte de pandémie	68
De façon plus spécifique pour le service Relais-Pères	69
Discussion.....	72
Retour sur les objectifs de l'étude et l'interprétation des résultats généraux.....	72
L'adéquation des activités – Formation et supervision.....	73
Recommandations	74
Effets perçus à court et moyen termes	75
Flexibilité de l'approche d'intervention adoptée par le service Relais-Pères	75

Consolidation des principes de base du service Relais-Pères.....	75
La COVID-19, une réflexion sur l'accompagnement et la distanciation sociale	77
Relais-Pères, la réponse à un créneau peu exploité du continuum de services	78
Forces et limites de l'étude.....	79
Évaluation du déploiement de Relais-Père et les retombées en psychoéducation	80
Conclusion	82
Références.....	85
Annexe A	94
Annexe B	103
Annexe D	106
Annexe E.....	108

Liste des Tableaux

Tableau 1. Modèle écosystémique de Bronfenbrenner (1979) détaillé selon l'ensemble des facteurs pouvant influencer le recours à l'aide chez les hommes.....	25
Tableau 2. Caractéristiques des formations et participants associés.....	38
Tableau 3. Méthodes de collecte de données : implantation des activités de formation	39
Tableau 4. Méthode de collecte de données : effets perçus du projet et de chacune des formations	40
Tableau 5. Satisfaction des participants aux formations.....	49
Tableau 6. Effets perçus à court terme à la fin de chacune des formations	54
Tableau 7. Caractéristiques ou situations des pères accompagnés	60
Tableau 8. Besoin des pères tels que perçus par l'équipe d'intervention/équipe de direction	63
Tableau 9. Effets perçus chez les pères accompagnés par relais-Pères	65
Tableau B1. Grille de codification des contenus issus des entrevues individuelles et de groupe	103
Tableau D1. Commentaires des participant.es relevés par l'assistante de recherche dans le journal de bord	108

Liste des Figures

Figure 1. Schématisation des Sous-Systemes du Modèle Écosystémique de Bronfenbrenner (1979).....	22
---	----

Liste des Abréviations

CISSS : Centre intégré de santé et de services sociaux

MO : Maison Oxygène

RMO : Réseaux Maisons Oxygène du Québec

RP : Relais-Pères

Étude évaluative du déploiement de Relais-Pères

La place occupée par les femmes sur le marché du travail a entraîné des changements importants au sein de la famille et de la redéfinition des rôles parentaux, maternel et paternel. Aux États-Unis, le nombre de familles biactives serait passé de 11% en 1960 à 40% en 2011 (Pew Research Center, 2013, cité dans McKelley et Rochlen, 2016). En 2015 au Québec, près de la moitié des emplois étaient également occupés par des femmes (Statistique Canada, 2016). Cette participation dans la sphère publique du travail a inévitablement entraîné certains changements dans la sphère privée de la famille par la participation accrue des pères aux soins des enfants. Les pères des années 2000 sont davantage engagés et impliqués qu'auparavant et la parentalité se veut plus égalitaire (Dubeau et al., 2009).

De plus, dans un contexte de séparation qui touche plusieurs familles, on observe également des transformations sur le plan de la garde des enfants. Selon Biland et Schütz (2016), il a été possible de constater que sur une période de 10 ans, couvrant les années 1998 à 2008, les modalités de garde de l'enfant ont évolué. Elles soulèvent que « Si la garde exclusive à la mère reste la solution majoritaire (six dossiers sur dix en 2008), elle est nettement moins fréquente qu'à la fin des années 1990 (où elle représentait huit dossiers sur dix) » (p.2). De plus, au Canada en 2006, la plupart des pères, soit huit pères sur dix vivaient à temps plein avec leur enfant (Beaupré, Dryburgh, & Wendt, 2010, cité dans Dubeau et al., 2014). Les écrits recensés reconnaissent ainsi un engagement plus grand des pères auprès de leurs enfants. Ils deviennent ainsi des acteurs importants de la composante parentale à mieux intégrer dans nos interventions. Parmi les différentes transformations liées à la paternité du XXI^e siècle, force est de constater l'existence d'une diversité de papas. Tout comme les mères, ils ne forment pas un tout homogène. On pense ainsi aux pères issus d'une immigration récente, aux jeunes pères, aux

pères homosexuels, aux pères séparés, aux pères en situation de handicap, à ceux qui sont devenus père tardivement etc. (Dubeau, et al., 2009; Deslauriers, 2010 ; Gervais et al., 2009).

L'engagement accru des pères, les rôles parentaux qui sont de plus en plus égalitaires et la diversité de pères mènent inévitablement à des enjeux identitaires, économiques et sociaux.

À partir de ce constat, au début des années 2000, une équipe composée d'intervenants, d'intervenantes et de chercheuses a réfléchi à une offre de service qui répondrait spécifiquement aux besoins des pères. Ainsi, en 2005, le projet Relais-Pères a fait son apparition. À travers les années, le projet s'est progressivement implanté au sein de différents organismes communautaires Famille (Maison de la famille, Fondation de la Visite) du Québec. En 2012, à la suite d'une évaluation ayant comme objectif d'apprécier « l'effet des services préventifs offerts aux pères en difficulté et leurs enfants », réalisée en partenariat avec le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), des résultats encourageants ont été mis en lumière. L'approche de Relais-Pères a été reconnue comme étant une solution prometteuse pour rejoindre les pères et répondre aux besoins spécifiques de leur réalité (Turcotte et al., 2011). En continuité avec les résultats de cette étude évaluative, il devenait pertinent de s'intéresser spécifiquement au déploiement et à l'implantation de ce service dans les différents milieux de pratique. Ainsi, dans le cadre de ce mémoire, l'évaluation du déploiement de Relais-Pères à travers les Maisons Oxygènes du Québec sera présenté.

Ce mémoire est divisé en six chapitres. Le premier fait état des enjeux identitaires et des besoins des pères en démontrant la pertinence de soutenir le rôle paternel en reconnaissant l'influence que peuvent avoir les pères sur le développement de leur enfant. Le deuxième correspond à la présentation des appuis théoriques qui soutiennent l'angle de cette étude. Le troisième chapitre fait la présentation de la méthodologie, c'est-à-dire la démarche et l'approche

évaluative choisie. Le quatrième est celui de la présentation des résultats en lien avec cette évaluation de déploiement du service Relais-Pères et des effets perçus à court et moyen termes. Le cinquième chapitre propose une discussion des résultats, des forces et des limites de cette étude et fait état de la pertinence de cette démarche en lien avec l'amélioration des connaissances, des services et des approches qui favorisent l'engagement paternel. Finalement, une conclusion présente un résumé de cette recherche et souligne l'intérêt de ces données pour le développement du savoir scientifique en lien avec la réponse aux besoins des pères et en lien avec l'évaluation de programme.

Problématique et recension des écrits

Influence du père sur le développement de l'enfant

Pendant longtemps, les théories du développement de l'enfant ont été développées selon les caractéristiques propres à la mère (Ainsworth, 1983; Bowlby, 1958). L'engagement accru des pères au cours des dernières années a amené plusieurs chercheurs à tenter de les intégrer dans les modèles du développement de l'enfant. Certains auteurs qui se sont penchés sur la question affirment que pour qu'un enfant se développe en bonne santé physique et mentale, les deux parents doivent être activement engagés auprès de lui (Lechowicz & al. 2019). De leur côté, Silverstein et Auerbach (1999) évoquent que ni une mère ni un père ne sont spécifiquement nécessaires à son développement. Selon une importante étude longitudinale effectuée par Werner et Smith (1989) auprès d'enfants hawaïens en situation de vulnérabilité, dans 25% des cas, la variable la plus importante pour que ces jeunes aient un développement positif et une bonne santé était la présence précoce d'un adulte émotionnellement investi et engagé auprès de l'enfant. Autrement dit, cet adulte n'était pas nécessairement le parent. Il était une personne significative présente, impliquée et investie auprès de l'enfant.

D'autres auteurs soulèvent des arguments différents quant à l'impact du rôle spécifique du père (Paquette, 2005). McKelley et Rochlen (2016) ont relevé plusieurs études qui démontrent les bienfaits spécifiques de la participation paternelle chez les enfants. Selon leur recension des écrits, l'implication du père contribue à une diminution des troubles de comportements chez les enfants et à une amélioration du fonctionnement socioémotionnel. McKelley et Rochlen (2016) citent d'autres études qui évoquent que la participation paternelle mène à de meilleurs résultats scolaires chez les enfants (Flouri & Buchanan, 2004), une

réduction du tabagisme chez les adolescents (Menning, 2006) et une diminution du risque de développer des problèmes de santé mentale (Flouri & Buchanan, 2004).

De leur côté, Dubeau et ses collègues (2009), se sont questionnés quant aux impacts pouvant découler de l'absence d'un père dans une famille. Ils ont d'ailleurs repéré les études de Lamb et Tamis-LeMonda (2004) et Parke (1996) qui mettent en lumière que les garçons ayant peu de contact régulier avec leur père présenteraient plus de problèmes en lien avec leur identité sexuelle, le décrochage scolaire, ainsi que la régulation de l'agressivité. Il semblerait que ces garçons soient également moins populaires auprès des autres jeunes. Du côté des filles, elles présenteraient davantage de problèmes de comportements intériorisés tels que l'anxiété et la dépression.

Sur le plan théorique, Paquette (2004) a proposé, de façon originale, la théorie de la relation d'activation père-enfant qui se centre sur la spécificité paternelle. Brièvement, cette théorie repose sur la théorie de l'attachement de Bowlby (1969). Cependant il y ajoute la dimension « exploration ». Initialement, la théorie de l'attachement propose que l'enfant se sécurise par l'entremise du contact avec sa figure de réconfort lorsqu'il se sent menacé ou inquiet par rapport à son environnement. Cette figure lui apporte alors la confiance nécessaire pour lui permettre de continuer d'explorer et de faire ses apprentissages. Cependant, Dubeau et ses collègues (2009) soulèvent que « la théorie de l'attachement ne dit rien quant au rôle des parents durant l'exploration de l'enfant pour l'aider à développer ses habiletés tout en assurant sa protection » (p.108). Ainsi, la théorie de la relation d'activation père-enfant représenterait finalement le rôle actif du parent lors de l'exploration de son enfant. En fait, c'est cette relation entre le père et l'enfant qui mènerait l'enfant à l'ouverture au monde. Il est d'ailleurs suggéré que c'est à travers le jeu que le papa développerait cette relation, c'est-à-dire ce lien

d'attachement avec l'enfant. Cette relation permettrait à l'enfant de développer davantage sa confiance en ses propres capacités pour faire face à l'adversité et aux défis environnementaux (Paquette & Bigras, 2010).

En résumé, la documentation recensée démontre qu'effectivement, l'engagement positif des pères favorise un meilleur développement chez l'enfant. De plus, pour certains chercheurs, par leurs caractéristiques qui se distingueraient de celles des mères, les pères auraient un rôle spécifique à jouer pour le développement de l'enfant. Ces constats soulignent que tout comme la mère, le père a également des besoins, qui peuvent se distinguer de ceux exprimés par les mères, qui doivent être considérés pour qu'il puisse s'épanouir et assumer pleinement son rôle.

Les besoins des pères

Considérant que certaines réalités masculines peuvent teinter l'exercice du rôle paternel, les besoins des hommes seront abordés dans un premier temps. En 2013, Lajeunesse et ses collègues ont fait un exercice d'analyse de l'adéquation des besoins psychosociaux en fonction des services offerts pour les hommes de la région de Montréal. Ils ont soulevé que les besoins des hommes montréalais se définissaient selon cinq sphères principales de vie : (a) économique; (b) accès aux soins; (c) santé mentale; (d) réinsertion sociale; (e) conjugale et parentale.

De façon plus spécifique, sur le plan économique, les hommes représentent 48,4% de la population générale. Bien qu'ils soient plus nombreux que les femmes à être sur le marché du travail (62% contre 54%), deux hommes sur cinq ont un faible revenu et trois itinérants sur quatre sont de sexe masculin (Lajeunesse et al., 2013). Concernant l'accès aux soins, on constate que les femmes sont plus nombreuses que les hommes à bénéficier d'un médecin de famille. Également, l'espérance de vie des hommes de la région de Montréal est de 79 ans contre 84 ans chez les femmes montréalaises. Du côté du soutien sur le plan de la santé mentale, ces auteurs

soulignent qu'on dénombre autant d'hommes que de femmes souffrant de trouble de santé mentale. La différence de sexe se veut plutôt sur la nature du trouble. Chez les hommes, on constate davantage la présence de troubles d'abus ou de dépendances aux drogues ou à l'alcool tandis que chez les femmes, les principaux troubles soulevés sont des troubles anxieux ou de l'humeur. Aussi, 75% des suicides documentés dans la région montréalaise seraient commis par des hommes. De plus, selon une analyse des dossiers du coroner, entre 2007 et 2009, seulement 3% des hommes ayant passé à l'acte auraient obtenu des services du réseau de la santé et des services sociaux durant l'année précédente au décès. L'analyse des services offerts pour les hommes souffrant de troubles de santé mentale seraient possiblement moins soutenus financièrement que ceux auprès des femmes. Les hommes montréalais ayant obtenu un diagnostic de dépression majeure par leur médecin auraient un moins bon suivi médical que les femmes souffrant de la même maladie. Sur le plan de la réinsertion sociale, les auteurs constatent qu'au Québec, 90% de la population incarcérée est masculine. D'ailleurs, ces hommes nécessiteraient davantage de soutien à leur sortie d'un établissement carcéral que les femmes. Enfin, par rapport au soutien en lien avec les sphères de vie conjugale et parentale, les hommes auraient besoin d'un soutien particulier quant à la violence conjugale et à la séparation parentale qui implique souvent la perte de contact avec l'enfant et la monoparentalité. Chez les hommes, on remarque que les séparations conjugales peuvent être particulièrement difficiles à vivre étant donné que dans 70 à 80% des cas, la décision de séparation n'était pas la leur, mais plutôt celle de la conjointe (Lajeunesse et al., 2013). Généralement, une rupture conjugale chez les hommes est associée à une diminution de contact avec l'enfant. Selon statistique Canada (2017), « En 2016, 81,3% des enfants âgés de 0 à 14 ans dans les familles monoparentales vivaient avec leur mère, tandis que 18,7% vivaient avec leur père. Dans son étude, Kalmijn (2012) rapporte

également que les relations père-enfant sont davantage ébranlées négativement lors d'une séparation parentale que celles des mères. Bien que la relation mère-enfant soit également touchée, elle serait moins affectée négativement que celle du père.

En résumé, Lajeunesse et ses collègues (2013) concluent en soulignant que les hommes ont effectivement des besoins criants qui peuvent être différents de ceux des femmes. Toutefois, les services mis en place ne semblent pas tous adaptés pour y répondre et les auteurs font remarquer que, de leur côté, les organismes communautaires font un effort important pour rejoindre les hommes par rapport au réseau de la santé et des services sociaux (Centre intégré de santé et de services sociaux - CISSS). À partir de ce constat, des questions se posent. De quelle façon peut-on rejoindre ces hommes, ces pères, et quelles sont les meilleures pratiques à adopter pour les soutenir adéquatement et répondre à leurs besoins ?

Répondre aux besoins des pères

Selon Rondeau et ses collègues (2004), la socialisation masculine contribuerait au fait que plusieurs services ne semblent pas répondre à l'ensemble des besoins des pères. Par exemple, Mayol (2014) propose que les hommes ont été socialisés de façon à comprendre qu'un comportement masculin fait référence à : l'agressivité, au conflit, la fierté, la force, l'action, la compétition, le fait de cacher ses sentiments et de garder le contrôle en tout temps. Ainsi, il n'est pas rare qu'un homme adopte une attitude ou des comportements agressifs lorsqu'il demande de l'aide. Ces comportements peuvent causer de nombreux défis pour les intervenants étant donné qu'ils vont à l'encontre de ce qui est attendu et valorisé chez les personnes qui bénéficient d'une intervention sociale (Lajeunesse et al., 2013). En effet, Mayol (2014) ajoute que les services actuels reflètent majoritairement les valeurs typiquement féminines. Par exemple, les comportements attendus des personnes aidées sont la patience, la négociation, la passivité active,

le dévoilement de sa vie privée et de ses émotions, la vulnérabilité et l'introspection ce qui ne représente pas nécessairement la couleur des hommes. Dans une étude de Sicouri et ses collègues (2018), il est mentionné que beaucoup d'hommes perçoivent les services comme étant des services axés sur la mère seulement. Ils auraient l'impression que les interventions parentales viseraient spécifiquement la mère, ce qui les amèneraient rapidement à se sentir importuns lors des rencontres.

Aussi, selon Lajeunesse et ses collègues (2013), pour certains hommes, demander de l'aide représenterait un signe de faiblesse et serait inutile. Pour eux, ce ne serait qu'en cas de détresse extrême qu'il faudrait se tourner vers des professionnels. Lorsque ces hommes demandent de l'aide, elle est ainsi d'une extrême urgence et ils peuvent avoir tendance à exprimer leur demande d'une manière jugée plus agressive en gesticulant et en parlant fort. Dans leur livre, Lajeunesse et ses collègues (2013) proposent plusieurs adaptations de services pour remédier aux conséquences de la socialisation masculine actuelle. La première étape serait de diminuer les délais et les listes d'attente considérant que les hommes attendent souvent que la situation se détériore avant de demander de l'aide. Ensuite, il serait important que les intervenants soient formés pour désamorcer les comportements agressifs adoptés par les hommes et pour saisir les besoins derrière ces comportements. De plus, étant donné que les hommes peuvent éprouver des difficultés à parler de leurs émotions et à faire de l'introspection, une approche axée sur l'action plutôt que sur l'expression des émotions serait plus profitable. L'approche centrée sur l'action ou sur les solutions implique le fait de générer des résultats rapides et concrets, et ce, dès la première rencontre afin de susciter l'engagement des hommes (Lavoie, 2020).

Par ailleurs, parmi les conditions gagnantes afin de susciter l'engagement des hommes dans les services, la question du genre de l'intervenant se pose. Toujours selon l'analyse de Lajeunesse et ses collègues (2013), cette question demeure encore difficile à répondre. Certains hommes mentionnent préférer la présence d'un intervenant de sexe masculin, tandis que d'autres rapportent que le genre de l'intervenant n'a pas d'importance. En fait, ce serait plutôt l'accueil chaleureux de l'intervenant qui serait important.

Benoit et Pétrin (1999) proposent l'avenue de la co-intervention homme-femme. Cette approche pourrait servir de modelage à travers la dyade thérapeutique. Elle pourrait s'avérer utile pour changer la vision des hommes par rapport à ce qu'est la masculinité et leur rôle auprès des femmes, voire la mère de leur enfant. Les pères pourraient ainsi être témoins d'un autre modèle d'homme, de conjoint et même de père.

Modalités de soutien et services offerts aux pères

En 2013, Dubeau et ses collègues ont publié un rapport de recherche qui fait état des modalités de soutien offertes aux pères. Cet ouvrage révèle que l'offre de service spécifique aux besoins des pères est assez récente comparativement à celle des mères. On constate qu'elle est de plus en plus présente sur le territoire québécois. Dans ce même rapport, ces auteurs ont développé le vocable « modalités de soutien » pour faire référence à « tout projet, activité, service et programme ciblant spécifiquement une clientèle de pères » (Dubeau et al., 2011, cité dans Dubeau et al., 2013). Les résultats de leur évaluation démontrent qu'à travers l'ensemble des régions administratives du Québec, 176 modalités de soutien sont offertes par 101 organismes. Il y aurait donc eu une augmentation par rapport à leur étude précédente réalisée en 2009 (Dubeau et al., 2013). À cette époque, on pouvait compter un total de 78 organismes soit 23 de moins qu'en 2011. De plus, les milieux communautaires représentaient le trois-quarts des

services spécifiques aux pères et 49% d'entre eux étaient des organismes communautaires familles (OCF). Toutefois, ils ne représentaient que 20% de l'ensemble des OCF (Ferland et al., 2012). En ce qui concerne le réseau de la santé et des services sociaux, celui-ci faisait état de seulement 13% des modalités de soutien. Actuellement en 2021, selon le site du Regroupement pour la Valorisation de la Paternité (RVP), 142 organismes offrent des services spécifiques aux pères. On compte également plus de 29 modalités de services différentes. Par exemple, des services d'accompagnement, des activités père-enfant, des groupes de soutien, des pères visiteurs et des activités entre pères, etc. (RVP, 2022). Au fil des ans, des efforts ont visiblement été déployés pour offrir des services qui répondent à la diversité actuelle des pères. En 1996, on réfléchissait à des services pour les pères biologiques seulement. Maintenant, des services sont disponibles pour les pères en situation de vulnérabilité, en situation de précarité socioéconomique, des pères séparés ou divorcés, des pères de famille recomposées, des pères immigrants, des pères homosexuels, des pères en détention et des pères ayant un trouble de santé mentale (Dubeau et al., 2013).

Obstacles au déploiement des services pour les pères

Toujours selon le rapport de recherche de 2013 réalisé par Dubeau et ses collègues, depuis 15 ans, certains obstacles récurrents sont identifiés dans différentes études en lien avec le déploiement des modalités de soutien aux pères québécois. D'abord, le soutien politique et financier est laborieux ce qui permettrait difficilement de mettre de l'avant les besoins des pères au sein des organisations. Ensuite, non seulement les formations de base sur les différentes approches à favoriser auprès des hommes et des pères sont manquantes, mais en plus, on constate une importante pénurie d'intervenants et d'intervenantes. En tout dernier lieu, même si

certaines organisations mettent des activités en place pour prioriser les besoins des pères, on remarque que les pères s'engagent difficilement et sont difficiles à rejoindre.

Ainsi, bien que l'intérêt pour la paternité soit grandissant au Québec et qu'il y ait une augmentation des modalités de soutien et d'organisation venant en aide aux pères, certains défis demeurent et demandent un travail continu pour rejoindre les pères et pour mettre des services en place qui sauront répondre à leurs besoins.

Conditions favorables à la mise en place des services pour les pères

Dans leur rapport de recherche, Dubeau et ses collègues (2013) documentent le volet évaluatif de l'adéquation et de l'efficacité des modalités de soutien offertes aux pères permettant de mieux identifier les conditions d'implantation gagnantes. Pour commencer, ils se sont intéressés aux résultats des études évaluatives de type recherche-action des programmes « ProsPère, Relais-Pères et Theraction-Défi Hors-piste ». Les résultats de ces évaluations indiquent que la souplesse et la flexibilité (groupes ouverts, horaire flexible, choix des thématiques abordés, etc.) du programme représentaient deux atouts importants pour rejoindre les pères. Ensuite, on remarque que les programmes ayant le meilleur taux de participation, d'assiduité et de satisfaction auprès de la clientèle masculine adoptent une approche d'intervention « centrée sur l'action et sur les forces (compétences) des hommes tout en priorisant, à court terme, la réponse à un besoin très concret » (Dubeau et al., 2013, p. 29). Les pratiques orientées vers les réalités paternelles plutôt que maternelles sont également gagnantes (Frank et al., 2015). Ainsi, la formation spécifique aux réalités masculines auprès des intervenants est cruciale pour offrir des services optimaux. Puis, le « timing » représente une condition non négligeable dans la réponse aux besoins des pères. En effet, pour différentes raisons, les pères ont tendance à demander de l'aide seulement lorsqu'ils se retrouvent en contexte d'urgence et donc en situation de crise.

Ainsi, pour assurer leur implication dans la démarche d'aide et éviter de les échapper, une réponse rapide et concrète est de mise dans ce genre de situation. En résumé, la formation des intervenants, la reconnaissance des forces et des habiletés des pères ainsi que les actions concrètes d'aide figurent comme étant des conditions gagnantes dans les modalités de soutien offertes.

Présentation de Relais-Pères

Constatant l'impact positif de l'engagement paternel sur les développements cognitif, social et affectif de l'enfant et considérant que peu des services mis en place pour rejoindre les pères connaissent un réel succès, une équipe de recherche s'est donné le mandat de développer un projet qui rejoindrait directement les pères en situation de vulnérabilité et leur offrirait un soutien concret. C'est donc en 2005 que le projet Relais-Pères est né (Turcotte et al., 2011). Ce projet s'est développé en étant guidé d'une part par les travaux de Castel (1994; 2003; 2009) afin de définir spécifiquement le concept de vulnérabilité et mieux cibler les pères qui se retrouvent dans cette zone de fragilité socioéconomique, relationnelle et culturelle (Turcotte et al., 2011). Castel (1994) explique que la marginalisation est un processus dynamique. Une personne ne se retrouve pas en situation de désaffiliation du jour au lendemain. Ce serait en fait une zone dans laquelle les individus en situation de grande vulnérabilité pourraient basculer ou aboutir en « fin de parcours » (p.11). Ainsi, la vulnérabilité serait une zone qui se situerait entre l'intégration et la grande marginalité (désaffiliation). Selon les situations de chacun, dans un processus dynamique, un individu pourrait glisser de l'intégration à la vulnérabilité et ensuite de la vulnérabilité à la zone de marginalisation. Relais-Pères a ainsi ciblé les pères qui se situent dans la zone intermédiaire, c'est-à-dire celle de la vulnérabilité afin de prévenir les difficultés et les suites d'évènements et qui pourraient mener à la désaffiliation (Turcotte et al., 2011).

Dans leur étude évaluative, Turcotte et ses collègues (2011) décrivent Relais-Pères comme étant un service qui se distingue des autres selon quatre caractéristiques. D'abord, il est offert par des intervenants communautaires qui rejoignent le papa en difficulté directement dans son milieu naturel, par exemple, à la maison, à sa ressource d'hébergement, au parc avec les enfants, etc. L'accompagnement se fait donc à travers le vécu éducatif partagé, une approche développée initialement dans les internats par des psychoéducateurs. Cette approche se distingue des autres puisque l'intervention s'effectue dans le « ici et maintenant » au cœur du quotidien de la personne en situation de difficulté (Gendreau, 2001). Ensuite, Relais-Pères se démarque par le soutien continu offert dans les différentes sphères de la vie du père accompagné (sphères personnelle, coparentale, socioéconomique et relationnelle). En dernier lieu, l'approche favorise un accompagnement vers les ressources disponibles lorsque nécessaire et elle est axée sur la participation sociale du père (Turcotte et al., 2011).

Tel que mentionné précédemment, le service Relais-Pères a fait l'objet d'évaluations dans une perspective de recherche-action. Ce type d'évaluation est intéressant, car « la démarche implique une collaboration étroite et continue entre chercheurs et acteurs du terrain » (Turcotte et al., p.85). Ainsi, durant une période de 31 mois de l'année 2005 à 2008, un comité de pilotage composé des principaux acteurs des milieux de la pratique et de la recherche a fait un travail de documentation et d'analyse des effets du projet. Les résultats font la démonstration de certains repères d'action à garder en tête pour rejoindre les pères en contexte de vulnérabilité. À partir des témoignages des intervenants qui ont participé au projet de recherche, le succès de Relais-Pères pourrait en partie être expliqué par trois conditions : « un processus d'ancrage dans la communauté, un contact direct dans le milieu naturel et la présence d'intervenants masculins engagés et stables » (Turcotte et al., 2011, p.89). En effet, un des rôles des intervenants du

service Relais-Pères est de créer des liens avec la communauté, avoir une visibilité, être connu dans le quartier particulièrement dans les endroits régulièrement fréquentés par les pères, puis également de s'associer aux ressources communautaires à proximité. De plus, le fait de ne pas attendre que le père vienne chercher de lui-même de l'aide, mais plutôt aller au-devant directement et de manière informelle dans son milieu naturel (ex. dans un café, au parc, à l'épicerie, etc.) représente une condition gagnante pour rejoindre les pères. En dernier lieu, l'évaluation fait ressortir que la présence d'intervenants masculins eux-mêmes pères, favorise le développement du lien de confiance et permet aux pères accompagnés d'être exposés à différents modèles de paternité et de masculinité (Turcotte et al., 2011). Relais-Pères est donc un service prometteur qui fait ses preuves dans sa façon de rejoindre les pères et de les accompagner.

Ressources d'Hébergement Père-Enfants

Parmi les diverses modalités de soutien offertes aux pères, la première Maison Oxygène (MO) au Québec a été mise sur pied en 1989. Il s'agit d'une ressource d'hébergement communautaire pour les pères en situation de grande vulnérabilité (difficultés personnelles, séparation, monoparentalité, etc.). Trente ans plus tard, on compte plus de 21 MO au Québec dont neuf qui offrent de l'hébergement père-enfant. Les MO dispensent également un service d'accompagnement pour les pères, des ateliers éducatifs, des activités pères-enfants et un suivi externe (Réseau Maisons Oxygène - RMO, 2019). En 2018, dans l'objectif d'améliorer leur offre de service, les intervenants et les intervenantes du RMO du Québec ont participé à une formation pour offrir un service d'accompagnement de type « Relais-Pères » à leur clientèle.

Lors de cette démarche de formation, certains enjeux associés aux stratégies d'implantation de Relais-Pères et à son déploiement à long terme ont été soulevés. La portion « formation » a tout particulièrement retenu l'attention. Elle représente une des principales

stratégies mise de l'avant afin de permettre aux intervenants de s'approprier Relais-Pères. Cependant, est-elle efficace à elle seule pour assurer une réelle appropriation du service de la part de ceux et celles qui la suivent ?

L'appropriation d'une nouvelle approche

Selon la documentation recensée, l'appropriation d'une nouvelle approche chez les intervenants et les organisations de même que le déploiement d'un programme doit nécessairement passer par un processus de transfert de connaissances. Lemire et ses collègues (2009) se sont penchés sur la question et ils proposent sept différentes étapes : la production ou coproduction, l'adaptation, la diffusion, la réception, l'adoption, l'appropriation, et l'utilisation.

Éléments spécifiques de Relais-Pères qui sont associés à ces diverses étapes.

Production ou coproduction. Il s'agit de la phase de création et de production de contenu. Elle se construit selon l'objectif établi et le public ciblé. Dans le cas de Relais-Pères, une formation a été créée. Elle a été offerte aux intervenants et aux intervenantes des MO dans l'objectif qu'ils et elles puissent s'approprier Relais-Père et l'implanter dans leur milieu et leur pratique professionnelle.

L'adaptation du contenu. Cette étape est celle où l'on réfléchit à la façon dont le contenu est présenté afin qu'il soit adapté au public visé. Par exemple, on s'assure que le langage et le format choisis favoriseront le bon transfert de connaissance.

La diffusion des produits. La diffusion est l'étape où l'on choisit de quelle manière on souhaite communiquer et transmettre les connaissances. Dans le cadre de ce projet, c'est par le biais de formation que le contenu est diffusé.

La réception des connaissances. Dans ce cas-ci, on fait référence au « contexte dans lequel les connaissances sont transférées ainsi qu'à la capacité et à l'intérêt des utilisateurs

potentiels de recevoir les connaissances » (Lemire et al., 2009, p. 20). En ce qui concerne Relais-Pères, le comité pilotage est en interaction régulière avec les intervenants et les intervenantes des différentes MO, ce qui a permis à l'équipe de connaître les besoins de la clientèle qui recevrait la formation et de créer une formation qui répondrait aux besoins des participants et participantes.

Adoption des connaissances. Il s'agit ici du processus par lequel les personnes ayant reçu les nouvelles connaissances les adoptent ou non. Lemire et ses collègues (2009) évoquent toutefois que certains facteurs entrent en ligne de compte pour que le déploiement et l'adoption de ces nouvelles connaissances soient faites. Ils identifient l'un des principaux facteurs comme étant celui des circonstances économiques. Ainsi, le contexte et les valeurs dominantes du milieu ont un impact direct sur l'adoption des nouvelles pratiques. Dans le cas de Relais-Pères, le facteur économique y est pour beaucoup. Ce n'est pas toutes les MO qui ont le financement nécessaire pour faire vivre Relais-Pères autant qu'elles le voudraient et ce n'est pas toutes les MO qui ont les ressources humaines pour le faire également.

L'appropriation des connaissances. Il s'agit de la façon par laquelle ceux et celles ayant reçu les connaissances les assimilent et les intègrent dans leurs savoirs et leur pratique. L'appropriation peut se faire de différentes manières, notamment par des échanges formels et informels ou par des activités planifiées afin d'expérimenter les notions apprises. À la suite des formations offertes auprès des différents acteurs des MO, afin d'assurer l'assimilation et l'appropriation de ce qui avait été présenté, deux supervisions, donc des échanges formels et planifiés ont été réalisées auprès de ces participants et participantes.

L'Utilisation. Celle-ci est présentée selon quatre dimensions : L'utilisation conceptuelle, instrumentale, symbolique et processuelle. Dans ce projet-ci, celle qui attire davantage l'attention est l'utilisation conceptuelle. Elle est utilisée dans des contextes où l'on veut mieux comprendre

une problématique pour changer les perceptions et par le fait même, les pratiques. Lemire et ses collègues (2009) illustrent cette définition en donnant quelques exemples comme la prévention du suicide, la violence conjugale, la pauvreté ou l'obésité. Ils soulignent que l'approfondissement des connaissances sur ces sujets a eu un impact direct sur les mentalités, mais également sur la façon dont cette problématique est abordée par les décideurs et les professionnels de la santé. Pour être plus exact, ils définissent l'utilisation conceptuelle comme suit : « se traduit par l'effet indirect et à long terme de connaissances données sur l'évolution de notre conception d'un enjeu ou d'une réalité » (Lemire et al., 2009, p. 24).

Il existe très peu de documentation sur les mécanismes qui favorisent les dernières étapes du processus de transfert des connaissances et les écrits sont encore plus rares sur les évaluations d'implantation spécifiques au déploiement d'un programme dans différents contextes ou organismes. Le présent mémoire s'intéresse donc au déploiement de Relais-Pères dans des milieux d'intervention qui œuvrent davantage auprès de pères vulnérables soit les ressources d'hébergement père enfants Maisons Oxygène.

Cadres théoriques et conceptuels

Rappelons que cette démarche d'évaluation en lien avec le déploiement du service Relais-Pères se fait dans une perspective où l'on désire améliorer les services offerts pour les pères. L'objectif est de vérifier si les formations offertes aux organisations sont prometteuses pour une implantation réussie et si elles permettent aux intervenants de s'approprier l'approche de manière cohérente en respectant ces principes directeurs. Trois cadres théoriques s'avèrent particulièrement pertinents lorsque l'on tente d'intégrer le père au sein de la composante parentale et des services sociaux. Dans un premier temps, le modèle systémique familial sera décrit en s'intéressant particulièrement au rôle du père et à la façon dont son rôle au sein de sa famille peut influencer dans un contexte de services sociaux. Ensuite, le modèle écosystémique de Bronfenbrenner (1979) sera présenté. Puis, nous terminerons en faisant un survol des approches en évaluation de programmes misant sur la participation et la collaboration des différentes parties prenantes et sur l'évaluation relative au déploiement d'un programme.

Modèle systémique familial

Le modèle systémique familial est pertinent à explorer car l'inclusion du père au sein de la composante parentale ne fait pas qu'ajouter une personne aux différents sous-systèmes familiaux; elle oblige à considérer la relation conjugale, coparentale ainsi que la relation établie par chaque parent avec l'enfant dans la mise en place des programmes dédiés à la famille et plus particulièrement à ceux centrés sur les pères et sur la relation père-enfants. Durant de nombreuses années, la composante parentale a été essentiellement décrite et représentée par les caractéristiques maternelles (perspective matricentrique), ce qui pouvait naturellement influencer les services mis en place pour le soutien à la famille. On conçoit maintenant que le système familial est constitué d'un ensemble de sous-systèmes, c'est-à-dire la mère, le père, l'enfant, le

couple, la fratrie, les alliances, les coalitions, etc. (Morval, 2004). Le système familial est également un système important dans la compréhension du processus d'adaptation des pères (Minuchin & Fishman, 1981) d'où l'importance de mettre en place des approches d'intervention qui se centrent sur la famille et non uniquement sur l'individu.

Lacourse (2005) affirme que la famille représente la principale source de socialisation des enfants. La socialisation fait référence à un processus d'apprentissage chez l'individu qui lui permettra de s'adapter en société. Lors de cet apprentissage, l'individu développe une compréhension des codes culturels, des règles de conduite, des valeurs, des croyances, des idéologies de la société, etc. (Denis et al., 2001, cités dans Lacourse, 2005). Cela étant dit, le rôle exercé par le père dans une famille, donc son rapport avec son conjoint ou sa conjointe et ses enfants est notamment appris durant le processus de socialisation (Deslauriers et al., 2010).

Durant de nombreuses années, le principal rôle reconnu au père était celui de pourvoyeur. Il travaillait à l'extérieur de la maison, donc il était généralement absent du nid familial. Ce rôle était d'une haute importance pour subvenir aux besoins matériels et alimentaires de la famille. De plus, Lacourse (2005) ajoute que le rôle social du père était différent de celui de la mère. Le père avait un pouvoir social beaucoup plus grand que sa conjointe et il l'exprimait à travers son autonomie financière, ainsi que son autorité sur ses enfants et sa femme. Lacourse (2005) ajoute qu'anciennement, le père était « magnifié pour son rôle de chef de famille » (p.157). Il cite Lalande (1929) qui lui, définissait le père comme « première personne de la trinité familiale: un nom qui signifie autorité, royauté » (p.157). L'homme était ainsi non seulement le chef de famille, mais également le chef de la société. Avec le temps, l'autorité du père et son pouvoir ont été remis en question, et ce, sur les plans juridique, social et culturel. Le mouvement féminisme a conduit à un changement majeur de rôle et de valeurs ce qui a contribué à l'intégration des

femmes sur le marché du travail ainsi qu'à « l'éclatement des familles nucléaires modernes » (Lacourse, 2005, p.156).

Bien que ces changements idéologiques soient présents, encore aujourd'hui, dépendamment de la socialisation et de l'éducation de certains hommes, il est possible que pour certains d'entre eux, le rôle du père demeure traditionnel au sein de leur famille. Ont-ils également ce rapport d'autorité et de pouvoir dans un contexte de services sociaux où les services sont plus souvent offerts par des femmes? En effet, il semblerait que les hommes hétérosexuels auraient tendance à initier un rapport de pouvoir et de séduction lorsqu'ils reçoivent l'aide de la part d'une femme (Lajeunesse et al., 2013).

L'intervention en dyade homme-femme devient alors une avenue intéressante pour initier une transformation de valeurs ou idéologique chez ces hommes. Benoit et Pétrin (2006) proposent que la relation entre les deux intervenants dans une approche de co-intervention serve de modèle pour le client et que cette relation devient un levier d'intervention indispensable. La présence d'intervenants homme-femme sert de modèle de relation homme-femme qui peut être très différente de ce que l'homme connaît. Une transformation de la vision de son rôle au sein de sa famille peut ainsi devenir profitable pour son adhésion aux services sociaux actuels. C'est d'ailleurs l'approche que propose les ressources d'hébergement père-enfant. La présence d'intervenants et intervenantes favorise l'accompagnement des pères en dyades.

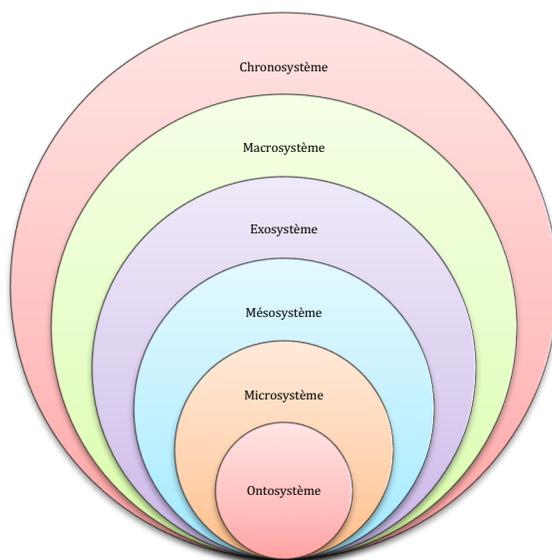
Modèle écosystémique de Bronfenbrenner (1979)

Nous croyons qu'il est nécessaire d'adopter une vision élargie qui considère les diverses caractéristiques des environnements de vie du père pour comprendre le contexte et les facteurs pouvant influencer le niveau d'engagement des pères. Plusieurs études adoptent ce modèle pour expliquer les différents déterminants de l'engagement paternel (Turcotte & Gaudet, 2009). Ce

n'est donc pas simplement une question de bon vouloir des pères d'être engagés auprès de leur enfant. Cela dépend aussi de la place que la mère leur alloue au sein de la famille, de l'ouverture de son milieu de travail, de l'accès au congé de paternité, du modèle de père qu'il a lui-même intégré au cours de sa vie, etc. De plus, ce modèle théorique est utile pour regrouper les divers besoins des pères et vérifier l'adéquation entre ces besoins et les services ou modalités de soutien offerts. Il est conçu de sorte qu'il permet de comprendre et d'expliquer le concept d'adaptation entre l'individu et son environnement. L'environnement dans lequel le père évolue est composé de différents sous-systèmes qui sont continuellement en interaction et qui s'influencent les uns envers les autres. Aussi, plus ces sous-systèmes sont rapprochés de l'individu (proximaux), plus leur impact est grand sur lui. La figure 1 met en lumière la schématisation des sous-systèmes.

Figure 1

Schématisation des sous-systèmes du modèle écosystémique de Bronfenbrenner (1979)



Description des sous-systèmes

L'ontosystème se situe au centre du modèle et il représente l'individu. Il comprend l'ensemble des caractéristiques individuelles de la personne qu'elles soient innées ou acquises

(Coutu & Dubeau, 2020). Dans le cas des pères, l'ontosystème représente l'âge, la santé mentale, le niveau d'éducation, les valeurs, les croyances et les attitudes en lien les services offerts, leur modèle de masculinité ou de père, etc. (Turcotte & Gaudet, 2009).

Le microsystème réfère à l'ensemble des interactions directes entre l'individu et son environnement proximal. Par exemple, il s'agit des milieux fréquentés par les pères comme le travail, la famille. La relation entre l'ontosystème et ses pairs, sa famille, son ou sa conjointe, son intervenant, etc., fait également partie des interactions directes établies par le père (Coutu & Dubeau, 2020).

Le mésosystème, quant à lui, représente les liens existants entre les différents microsystèmes de l'individu. La conciliation travail-famille est un bel exemple du mésosystème. Les caractéristiques du milieu de travail qui encouragent l'engagement paternel et une perception positive de la mère quant à l'importance du père pour le développement de l'enfant favorise une vision cohérente qui devrait contribuer à une présence plus grande du père auprès de ses enfants.

Du côté de l'exosystème, il s'agit plutôt des milieux non fréquentés directement par l'individu mais qui ont tout de même un impact indirect sur lui (milieu de travail de la mère, conseil d'administration d'un organisme). Les prises de décisions en lien avec les activités des milieux fréquentés par l'individu ont un impact indirect sur ses propres activités, voir même sur son rôle à travers les microsystèmes. À titre d'exemple, un père qui fréquentait un organisme communautaire pour les pères vulnérables qui, pour des raisons budgétaires et gouvernementales, voit réduire les heures d'ouverture de moitié. Ainsi, même si l'individu placé au centre du système n'est pas impliqué dans la prise de cette décision, il en vivra nécessairement les conséquences. Il se pourrait qu'il ne puisse plus obtenir d'aide aussi souvent

qu'il en aurait besoin et qu'ensuite il éprouve des difficultés à exercer son rôle de père tel qu'il le voudrait.

Ensuite, le macrosystème concerne l'environnement élargi le plus distal de l'individu mais dont les caractéristiques peuvent influencer son adaptation et son développement. Il représente l'ensemble des valeurs, des normes sociétales et des idéologies. On peut ainsi penser aux valeurs d'égalité entre les femmes et les hommes mises de l'avant par la culture québécoise.

À ces différents environnements écosystémiques, Bronfenbrenner ajoute le chronosystème qui intègre ainsi une dimension temporelle. Il s'agit de l'évolution des attitudes, des valeurs ou des idéologies d'une culture ou d'une société à travers le temps (Bronfenbrenner et al., 1979; Giguère, 2014). Par exemple, l'engagement des pères d'aujourd'hui est bien différent de celui des générations précédentes. L'évolution des valeurs et de la place des femmes au travail fait qu'en 2022, les pères sont plus présents pour exercer leur rôle que durant les années 1950. Les transitions de vie peuvent également faire parties du chronosystème. Un père qui accueille son premier enfant va normalement vivre des défis différents comparativement à un père ayant deux adolescents à la maison. Le tableau 1 ici-bas présente l'ensemble des facteurs pouvant influencer le recours à l'aide chez l'homme selon le modèle écosystémique de Bronfenbrenner (1979).

Tableau 1

Modèle écosystémique de Bronfenbrenner (1979) détaillé selon l'ensemble des facteurs pouvant influencer le recours à l'aide chez les hommes.

Systèmes	Facteurs d'influences
Ontosystème (père)	<ul style="list-style-type: none"> • Socialisation masculine (Rondeau et al., 2004); • Valeurs (ex. autonomie) (Roy, 2018); • Attitudes et croyances par rapport au fait d'aller chercher de l'aide ou de recevoir de l'aide (Lajeunesse et al., 2013; Roy, 2018); • Schèmes cognitifs par rapport à la qualité des services d'aide actuels (Roy, 2018); • Schèmes cognitifs par rapport aux troubles de santé mentale (Roy, 2018).
Microsystème	<ul style="list-style-type: none"> • Qualité de la relation avec l'intervenant ou l'intervenante (Roy, 2018); • Qualité de l'accueil dans les services (Roy, 2018); • Accessibilité aux services (Lajeunesse et al., 2013); • Compétences des intervenants auprès des pères (Roy, 2018); • Connaissances des réalités masculines de la part des intervenants (Roy, 2018).
Mésosystème	<ul style="list-style-type: none"> • La place donnée aux pères dans les interventions familiales (Roy, 2018).

Tableau 1

Modèle écosystémique de Bronfenbrenner (1979) détaillé selon l'ensemble des facteurs pouvant influencer le recours à l'aide chez les hommes. (Suite)

Exosystème	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance de la santé mentale des hommes dans les services (Roy, 2018); • Politiques qui déterminent les plans d'action en lien avec la santé et le bien-être des hommes (Dubeau et al., 2014); • Politiques familiales (Dubeau et al., 2014); • Programme de soutien du ministère de la famille (Dubeau et al., 2014); • Loi sur la santé et les services sociaux (Dubeau et al., 2014).
Macrosystème	<ul style="list-style-type: none"> • Schèmes cognitifs (représentations sociales) de la masculinité (Lacharité & Goupil, 2013); • Valeurs féminines qui teintent la façon dont les services sont offerts (Mayol, 2014); • Conception du rapport homme-femme qui entraîne une inégalité dans l'offre de services (Dubeau et al., 2014); • Discours social teinté de stéréotypes par rapport au rôle des pères, ce qui ne permet pas de reconnaître l'ensemble des besoins de ces pères (Dubeau et al., 2014); • Valeurs sociétales (par exemple égalité entre les hommes et les femmes).
Chronosystème	<ul style="list-style-type: none"> • Transformation de la place des pères dans les familles (McKelley & Rochlen, 2016); • Transformation du rôle d'autorité et de pouvoir des pères dans les familles (Lacourse, 2005); • Engagement accru des pères auprès de leurs enfants (Dubeau et al., 2009); • Présence des femmes sur le marché du travail (Dubeau et al., 2009);

- Mouvement qui encourage l'égalité homme-femme (Dubeau et al., 2009);
 - Mouvement d'immigration (Dubeau et al., 2009)
-

Les principaux facteurs d'influence de la réalité des pères dans les services sociaux et communautaires ont été soulevés et permettent d'orienter la mise en place des services qui sauront répondre aux besoins des pères. Le domaine de l'évaluation de programme devient donc pertinent afin d'aller vérifier si les projets déployés ont été implantés de manière fidèle à ce qu'ils sont, mais également de valider s'ils ont de réels effets bénéfiques aux pères.

Le domaine de l'évaluation de programme

L'évaluation de programme est généralement utilisée pour éclairer les décideurs et les praticiens sur les meilleures pratiques et les services à mettre en place pour la population. Elle sert à améliorer les connaissances et à découvrir « ce qui a fonctionné, ce qui semble fonctionner ou ce qui a le potentiel de fonctionner dans un service ou un programme » (Weinbach, 2005, cité par Turcotte, al., 2010, p.197). Antérieurement, lorsqu'il était question d'évaluation de programme, on s'appuyait sur des courants méthodologiques quantitatifs de type expérimental qui mesuraient spécifiquement l'efficacité et l'efficience du programme (Turcotte, et al., 2010). On comparait les résultats des individus ayant participé au programme (groupe expérimental) par rapport à ceux qui n'avaient pas participé (groupe témoin ou contrôle) (Alkin & Christie, 2004). Les mesures prises en pré-test et en post-test permettaient de tirer des conclusions sur l'efficacité de ce qui avait été mis en place (Alain & Dessureault, 2010). L'évaluation était donc spécifique aux résultats et aux effets. Selon le modèle intégrateur proposé par Alain et Dessureault (2010), trois phases peuvent être identifiées lors d'une évaluation de programme : l'avant, le pendant et l'après. Selon leur déroulement, l'ensemble de ces phases peuvent avoir des effets importants sur

les résultats. Cela étant dit, auparavant, on s'intéressait uniquement à la phase du « après ». En évaluant seulement le « après », on ne tenait pas compte du « pendant », c'est-à-dire de la phase de l'implantation du programme. De ce fait, on pouvait conclure qu'un programme était efficient (ou non) sans vérifier le processus même de l'implantation. On comprend maintenant que l'absence d'effets puisse s'expliquer par une implantation lacunaire (Alain & Dessureault, 2010). Il faut donc nécessairement évaluer l'ensemble des phases du processus d'implantation, donc le cycle complet pour réellement apprécier l'efficacité d'un programme. En revanche, encore aujourd'hui, la phase « Avant », c'est-à-dire celle de la conception et de la planification du programme demeure peu étudiée et évaluée. En ce qui concerne la phase du « pendant », communément appelée « évaluation d'implantation » ou « évaluation de processus » (Joly et al., 2010), elle a pour objectif d'évaluer l'incidence du programme en tenant compte de la manière dont le programme a été implanté. Considérant que le présent projet de recherche est spécifique à l'évaluation d'implantation et du déploiement d'un service, les différentes approches méthodologiques de l'évaluation d'implantation seront détaillées.

Les approches méthodologiques en évaluation

Dans leur ouvrage, Joly et ses collègues (2010) présentent cinq approches méthodologiques pour réaliser une l'évaluation d'implantation. La première est **l'évaluation formative**. Il s'agit d'une méthode de recherche connue pour sa flexibilité et généralement utilisée pour obtenir de l'information afin d'apporter rapidement de correctifs à la situation problématique rencontrée lors de l'implantation. Les données peuvent être colligées par « l'observation sur le site et la vérification (l'évaluateur participe au programme), les groupes de discussion, les entrevues intensives et le balayage complet (*“comprehensive scanning”*) » (Joly et al., 2010, p.129)

La deuxième approche est la « **revue de programme/réunion de développement** » (*“program review/development meeting”*). L'évaluation se fait par l'entreprise de réunions animées par l'évaluateur. Dans ces réunions, tous les acteurs impliqués dans le projet (ex. gestionnaires, intervenants) participent afin de discuter des défis liés à l'implantation du programme. Les procès-verbaux de ces réunions font souvent l'objet d'une analyse documentaire.

En troisième lieu, on retrouve l'approche de **l'évaluation de la fidélité**. Dans ce cas-ci, elle vise à vérifier « dans quelle mesure le programme est implanté comme prévu » (Joly, et al., 2010, p.130). On regarde ainsi si certaines composantes sélectionnées sont conformes à ce qui était initialement prévu (p.ex. la clientèle ciblée, le processus, le protocole d'intervention, etc.).

La quatrième approche méthodologique est celle du **monitoring**. Elle se distingue des autres méthodes en documentant des aspects ciblés, très spécifiques de l'implantation (ex. nombre de rencontres, durée, etc.) mais que l'on mesure sur une période de temps plus longue.

La dernière approche méthodologique se veut plus approfondie en documentant les diverses composantes du programme et leurs liens afin de mieux comprendre le processus par lequel les changements notés à la fin du programme sont obtenus (processus de production des effets). Elle repose sur la **théorie du programme** élaborée par Chen (2005). Comparativement à l'approche de l'évaluation de la fidélité, l'ensemble des composantes sont évaluées et les méthodes d'évaluation sélectionnées sont très diversifiées.

L'on retient que certaines approches permettent une évaluation plus rigoureuse que d'autres et certaines d'entre elles sont mieux adaptées en fonction du degré de maturité du programme évalué. Par exemple, **le monitoring** et la **revue de programme/réunion de développement** peuvent s'effectuer tout au long de l'implantation afin de procéder rapidement à

des ajustements mineurs. L'approche basé sur **la théorie de programmes**, quant à elle, est beaucoup plus étoffée. De plus, à partir des constats ayant ressorti de l'évaluation de la fidélité de l'ensemble des composantes du programme, elle amène une plus grande compréhension des facteurs qui favorisent ou non l'implantation.

Dans le cadre du présent mémoire, les approches méthodologiques de la revue de programme (analyse documentaire des procès verbaux du Comité de pilotage de Relais-Pères) et celle de l'évaluation de la fidélité de la formation Relais-Pères seront privilégiées.

L'Évaluation du déploiement d'un programme

À l'heure actuelle, en fouillant la littérature spécifique à l'évaluation de programme, la documentation fait état de l'évaluation des besoins, de l'évaluation de la pertinence, du processus (implantation), de l'efficacité, des impacts et de l'efficience (Ridde & Dagenais, 2012).

Toutefois, elle n'aborde pas l'évaluation relative à l'étape du déploiement d'un programme soit la perspective de développement et d'implantation du programme à plus grande échelle, dans des contextes ou des clientèles pouvant être distincts de ceux ayant été documentés lors des évaluations initiales. Dans le cas de Relais-Pères, l'évaluation de son implantation et des effets a été effectuée pendant cinq ans. Il est donc entendu que dans ce projet-ci, l'évaluation du « déploiement » de ce service fasse référence à une évaluation d'implantation et des retombées perçues dans divers contextes et auprès de nouvelles clientèles. Autrement dit, il s'agit de l'évaluation d'implantation de Relais-Pères, mais à plus grande échelle.

Activités de déploiement de Relais-Pères

Le déploiement du service Relais-Pères dans divers organismes qui offrent des services aux familles adopte une approche structurée en deux temps principaux : (a) une formation variant

d'une journée à une journée et demie et ; (b) un accompagnement sous la forme de supervisions individuelles ou de groupe.

Formations

Préalablement à la formation, différents documents préparatoires sont acheminés aux personnes inscrites afin de susciter leurs réflexions sur l'accompagnement et de recueillir divers renseignements sociodémographiques et professionnels. Les ateliers de formation ont été élaborés en utilisant différentes stratégies pédagogiques. Des exposés plus magistraux permettent de présenter, dans une première partie de la formation, l'approche d'accompagnement de Relais-Pères, ses principes d'action et son développement au fil des années. Par la suite, un document audiovisuel permet d'illustrer de façon plus concrète l'approche par des témoignages de divers membres de l'équipe d'accompagnement Relais-Pères et de pères ayant bénéficié du service. Des périodes d'échanges interactifs et réflexifs sont également allouées pour mieux cerner les défis spécifiques liés à l'accompagnement, ainsi que pour discuter des implantations possibles du service au sein des différentes organisations. Pour des raisons de logistique, la première formation s'est déroulée sur une période d'une journée et demie dans la région de Montréal. Ce contexte a permis de réaliser un " World café " où des accompagnateurs Relais-Pères ont pu circuler de table en table, afin de répondre aux questions des personnes présentes et de partager leur expérience. Cette activité a été tout particulièrement appréciée. Elle n'a toutefois pu être réalisée pour la seconde formation qui se déroulait sur une période d'une journée dans la région de Québec. En tout dernier lieu, le guide de pratique Relais-Pères est remis à toutes les personnes inscrites aux formations. Ce guide de 34 pages, disponible maintenant en versions française et anglaise, se veut une synthèse de l'approche Relais-Pères et de ses principes d'action. Un outil a aussi été développé pour identifier différentes stratégies de financement possible de ce service.

Supervisions

Afin que les connaissances acquises lors des formations se traduisent par des changements de pratique dans les organisations, une stratégie d'accompagnement sous la forme de supervisions a été réalisée. Au minimum, deux supervisions (individuelles ou de groupe) ont été effectuées. Précisons que ces supervisions sont obligatoires pour l'obtention de l'accréditation¹, car elles permettent de mieux apprécier le respect des principes d'action de l'approche par la mise en œuvre du service et de l'accompagnement concret de pères. Généralement, une première rencontre de groupe visait à faire un rappel des principes d'action de l'approche Relais-Pères, à répondre aux questions suscitées par l'application de cette approche dans le milieu et ultimement, à documenter concrètement les démarches réalisées pour l'implantation du service. La seconde supervision se centrait davantage sur des mises en situation et des enjeux spécifiques liés à cette pratique. De façon ponctuelle, des rencontres individuelles par téléphone ou par ZOOM ont permis de répondre à des questions spécifiques propres à une organisation donnée.

Questions de recherche

Dans le cadre de cette recherche, de façon exploratoire, on s'intéresse à documenter le service Relais-Pères à partir de quatre questions associées à son évaluation par les intervenant.e.s.

1) Le service Relais-Pères peut-il être déployé dans des ressources d'hébergements père-enfants qui rejoignent des pères vulnérables ?

¹ Pour offrir le service Relais-Pères, une accréditation est requise. Le processus d'accréditation implique le dépôt d'une demande de l'organisation au Comité de pilotage de Relais-Pères qui confirme l'adhésion aux principes de l'accompagnement. Les membres du personnel de ces organisations qui auront suivis la formation et les deux rencontres de supervision obligatoires recevront une attestation leur permettant d'être accompagnateur Relais-Pères.

- 2) **Quelles sont les conditions favorables et les défis rencontrés pour l'implantation de ce service dans des ressources d'hébergement ?**
- 3) **Quels sont les effets perçus des activités mises en œuvre pour le déploiement du service Relais-Pères?**
- 4) **Dans quelle mesure le contexte de la pandémie mondiale COVID-19 a eu un impact sur la façon de dispenser le service Relais-Pères dans les maisons d'hébergement père-enfants?**

Démarche d'évaluation

Dans le cadre de cette démarche d'évaluation portant sur le déploiement de Relais-Pères, deux volets seront documentés soit l'implantation des activités de formation Relais-Pères ainsi que les effets perçus du projet. L'objectif du volet 1 est de d'abord documenter les dimensions spécifiques aux activités de formation et de supervision pour s'assurer qu'elles puissent améliorer les connaissances et les pratiques des intervenants et intervenantes qui utilisent le service Relais-Pères. Il sera donc question d'apprécier la fidélité de la programmation, donc de voir d'abord si la stratégie de déploiement s'effectue en conformité à ce qui était prévu et de vérifier si l'implantation de Relais-Pères dans les nouveaux organismes se fait en respectant l'intégrité du programme.

Pour le volet 2, l'objectif vise à vérifier si les activités de formation et de supervision permettent d'outiller les intervenants et les intervenantes suffisamment pour que l'implantation du service dans leur organisme soit réussie. Il sera question de l'appréciation des effets potentiels de ces formations.

Une approche structurée en deux parties est mise de l'avant pour transmettre les savoirs et le service Relais-Pères de manière optimale. Les membres des organisations participent ainsi à une formation variant d'une journée à une journée et demie, puis ils profitent ensuite d'un accompagnement sous la forme de deux supervisions individuelles ou de groupe.

Méthodologie

Le présent mémoire s'inscrit dans le cadre d'un projet de recherche-action élargi portant sur Relais-Pères dont l'objectif était de faire surgir un savoir sur la pratique en mettant à l'essai et en évaluant un modèle d'intervention donné (Beauregard & Ouellet, 2002). Cette approche méthodologique est riche et implique une collaboration étroite et continue entre les chercheurs et les acteurs du terrain. Ainsi, depuis son implantation en 2005 dans quatre territoires de la région de Montréal, différents angles évaluatifs (implantation, effets, impacts) du projet Relais-Pères ont été documentés. Plus récemment, un financement du gouvernement du Canada par le biais des Solutions novatrices à l'itinérance de la Stratégie des Partenariats de Lutte contre l'Itinérance (SPLI) a été octroyé au Réseau des Maisons Oxygène, des ressources d'hébergement père-enfants. Le projet financé « Entre toit : bâtir un réseau des Maisons Oxygène » avait pour objectif de : favoriser l'arrimage des pratiques et des connaissances entre les Maisons Oxygène afin de mieux répondre aux besoins d'hébergement et de soutien des pères en situation de grande vulnérabilité, à risque ou en situation d'itinérance, et qui sont accompagnés de leurs enfants.

Pour atteindre cet objectif, quatre formations ont été proposées dont une portait sur le service Relais-Pères. C'est dans ce contexte plus spécifique que le mémoire a été réalisé. Initialement, la contribution qui était associée au mémoire concernait la réalisation d'entrevues auprès de pères afin de documenter les effets perçus à la suite de l'accompagnement reçu. Malheureusement, le contexte de la pandémie n'a pas permis de faire ces entrevues. Un questionnaire a donc été élaboré et administré à l'automne 2020 auprès des intervenants pour mieux décrire les réalités des pères ayant bénéficié du service Relais-Pères. De plus, les objectifs ont été adaptés en se centrant sur les entrevues réalisées auprès des intervenants.es pour apprécier les changements perçus chez les pères. Un volet sur les adaptations des services qui

ont été nécessaires pour composer avec le contexte de la pandémie a été ajouté². Ce chapitre fera donc état de manière détaillée de la démarche d'évaluation adaptée en contexte de pandémie. L'approche évaluative de type recherche-action sera également décrite ainsi que les méthodes de collecte de données. Ensuite, la méthode d'analyse de données sera présentée. En dernier lieu, les considérations éthiques de ce projet de recherche seront adressées.

Approche évaluative

L'étude s'inscrit dans une recherche-action qui adopte une approche qualitative comme méthode d'évaluation. Cette méthodologie, provenant spécifiquement des sciences sociales, a pour objectif de définir le cadre lors de recherches qualitatives (Catroux, 2002). Il s'agit d'une méthode où les différentes problématiques sont étudiées sur le terrain, en contexte réel. Ainsi, tous les acteurs impliqués dans la situation réelle étudiée ont une importance lors de l'évaluation (Willis & Edwards, 2014). Les chercheurs, les intervenants, les gestionnaires et les parents (mères et pères) ont tous un rôle à jouer dans l'identification de la problématique et dans la recherche de solutions pour mener vers un mouvement et des changements de pratiques (Catroux, 2002).

L'évaluation proposée permet donc de saisir les événements, les actions et les situations dans leur dimension significative pour les acteurs, tout en étant sensibles au contexte dans lequel le projet est implanté. Cette méthode de type participative (Catroux, 2002), implique d'abord la participation des membres du comité pilotage de Relais-Pères. Celui-ci est composée de sept

² L'étudiante a participé à l'ensemble de la réalisation de l'évaluation du déploiement de Relais-Pères dans le Réseau Maisons Oxygène. Elle a fait de l'observation lors des formations, l'analyse des contenus et participé à la rédaction du rapport remis au MSSS.

personnes provenant des milieux de la pratique et de la recherche³. Leur implication consiste à participer aux réunions où les défis et les réussites en lien avec l'implantation de Relais-Pères sont discutés. Les échanges permettent d'obtenir des données pour chacune des étapes d'implantation sur les réalités des sites d'implantations et ils permettent de s'assurer que les services rendus sont cohérents avec le cadre conceptuel guidant l'approche d'accompagnement des pères. Leur participation est nécessaire lors de la collecte de données et tout au long du processus de déploiement du projet. Les expériences de chacun de ces acteurs contribuent donc au développement des savoirs théoriques et des pratiques auprès des pères (Catroux, 2002). L'ensemble des discussions des rencontres du comité pilotage sont colligées par un ou une secrétaire à toutes les rencontres, ce qui permet ensuite d'extraire les points importants pour l'analyse du déploiement du projet.

Sujets participant aux collectes de données

Les participants à cette étude évaluative sont divisés en trois catégories : (a) les deux animatrices de la formation; (b) les participants à la formation de février 2018 et d'octobre 2019, composés de 51 intervenants/gestionnaires provenant de 21 organismes différents soit des ressources d'hébergement père-enfants Maison Oxygène (MO), une ressource de logement transitoire pour mères et enfants, organismes communautaires familles, regroupement national et universités; (c) les sept membres du comité pilotage qui inclut les animatrices.

³ Milieux de la pratique : Réseau Maison Oxygène, logement transitoire mère-enfant, organismes communautaires en périnatalité et en paternité. Milieux de la recherche : Institut universitaire-jeunes en difficulté, Université du Québec en Outaouais

Tableau 2*Caractéristiques des formations et participants associés*

Caractéristiques	Formation 1	Formation 2
Date	20-21 février 2018	3 octobre 2019
Durée	1 ½ journée (10 hres)	1 journée
Nombre d'organisations	12	9
Nombre participants et participantes (formations)	34	17
Hommes/femmes	20 hommes / 14 femmes	5 hommes / 12 femmes
Supervisions	2 supervisions Printemps 2018 Automne 2019	2 supervisions Février 2020 (présentiel) Mai 2020 (ZOOM)
Nbre participants et participantes (supervisions)	18 personnes	13 personnes
Régions administratives	9 régions	7 régions

Modes de collecte de données

Les tableaux 3 et 4 mettent en relief le portrait des différentes méthodes utilisées pour recueillir l'ensemble des données nécessaires à la documentation du suivi des formations et des supervisions. Ces méthodes sont regroupées selon les deux volets d'évaluation documentés soit l'implantation et les effets perçus. Une description détaillée de chacune de ces méthodes ou des instruments de mesure sera présentée. On note à la lecture de ces tableaux, la diversité des méthodes utilisées qui contribue ainsi à un apport complémentaire sur les dimensions évaluées.

Tableau 3*Méthodes de collecte de données : implantation des activités de formation*

Dimensions évaluées	Méthode	Répondants et répondantes
Dosage et respect des critères d'inclusion Taux de participation Nombre de formations suivies	Fiche de présence	Équipe de direction du Réseau Maisons Oxygène (RMO) Coordonnatrice - Formation et de la pratique professionnelle aux RMO
Fidélité des activités	Observation participante Journal de bord Procès-verbaux	Assistante de recherche Animatrices Comité pilotage
Climat et dynamique de groupe	Observation participante Procès-verbaux	Assistante de recherche Comité pilotage
Satisfaction	Questionnaire*	Participants et participantes

Tableau 4*Méthodes de collecte de données : effets perçus du projet et de chacune des formations*

Dimensions évaluées	Méthode	Répondants et répondantes
Court terme (fin des formations)	Questionnaire	Participants et participantes
Moyen terme (suivi hiver 2019)	Entrevues de groupe	Équipe de direction des MO et l'équipe d'intervention
Moyen terme (ch. formation)	Entrevues individuelles	Équipe de direction des MO et l'équipe d'intervention

Différents angles d'analyse sont réunis dans la démarche d'évaluation d'implantation. La fidélité, le dosage/intensité et la spécificité des formations représentent des angles d'analyse pertinents pour l'interprétation des effets perçus (Damschroder et al., 1999). Des méthodes variées et diversifiées dans le temps sont choisies pour documenter les effets perçus. Elles permettent d'adopter une perspective séquentielle à court (fin de la formation), moyen (4 mois après la formation) et à relativement long terme (approximativement 6 mois et 1 an après la formation).

Instruments de mesure utilisés

Fiche de présence

La fiche de présence permet de brosser un portrait rapide des équipes d'intervention selon les organismes et de valider leur participation à la formation et aux supervisions selon les critères d'inclusion et d'exclusion déterminés. Ces informations peuvent également être

combinées à celles recueillies dans le questionnaire de satisfaction et à celles des entrevues lors des supervisions pour l'analyse.

Observation participante

Afin d'apprécier la fidélité du projet de formation proposé, l'observation participante est l'un des principaux moyens d'étude lorsqu'il est question d'individus en contexte de vécu partagé (Pronovost et al., 2013). Dans le cadre de cette évaluation, une assistante de recherche est présente lors des formations pour observer et évaluer la fidélité de la formation à partir d'une grille décrivant le déroulement de la formation (horaire, contenus abordés, activités). Un espace était prévu pour noter des commentaires portant sur le climat, la dynamique du groupe ainsi que tout propos émis par les équipes d'intervention et de direction tout au long de la formation ainsi qu'à la fin de celle-ci. Les conversations entre les participant.e.s sont ensuite retranscrites et une analyse de contenu est réalisée à partir de ces comptes rendus.

Questionnaire de satisfaction et d'effets perçus à court terme

Un court questionnaire d'évaluation sous forme d'échelle de type Likert composé de 20 items est rempli à la fin de la formation par les personnes participantes. Les items portent à la fois sur l'implantation (satisfaction des différentes composantes de la formation) et sur les effets perçus à court terme (p.ex. j'ai acquis de nouvelles connaissances; les connaissances seront utiles dans ma pratique; etc.). Pour chacun des énoncés, une échelle de cotation variant de 1 (Totalement en désaccord) à 4 (Totalement en accord) est utilisée. Les personnes répondantes peuvent également identifier lors de questions ouvertes, les éléments qu'elles ont particulièrement appréciés, ainsi que ceux auxquels elles apporteraient des modifications. Une moyenne est ensuite calculée pour l'ensemble des participants. Pour la deuxième formation,

certaines items sont retirés afin d'harmoniser avec le questionnaire de satisfaction élaboré par le Réseau Maison Oxygène pour les autres formations offertes au cours de la journée

Questionnaire sur les caractéristiques des pères accompagnés

Dans le questionnaire administré à la fin de l'étude évaluative, soit à l'automne 2020, il a été demandé à chacun des organismes ayant participé au projet de déploiement du service, d'identifier les caractéristiques des pères accompagnés dans le cadre du service Relais-Pères. Tous les organismes qui avaient mis en œuvre le service Relais-Pères ont répondu à ce questionnaire ($n=11$). Chaque organisme indiquait ainsi le pourcentage des pères accompagnés qui avait ces caractéristiques (voir Annexe A).

Procès-verbaux

Lors des réunions du comité pilotage, une personne est nommée secrétaire et elle écrit les faits importants à retenir concernant l'implantation des activités de formation et des effets perçus. Les discussions peuvent contenir des données liées aux différents aspects évaluatifs du projet de formation et de supervision. Les rencontres ont lieu généralement aux deux mois, pour un total approximatif de six par année. Une analyse de contenu de ces documents est ensuite réalisée. Baribeau (2009) suggère que les procès-verbaux et le journal de bord sont des méthodes efficaces et pertinentes qui regroupent une importante variété d'informations. Elles sont utiles pour faire : « une description riche et continue des événements (quels qu'ils soient et qu'elle qu'en soit la nature » (p. 102). De plus, comme les questionnaires, les procès-verbaux et les journaux de bord représentent des données supplémentaires intéressantes à mettre en relation lors de l'analyse (Baribeau, 2009).

Journal de bord

Les observations des animatrices et de l'assistante de recherche lors des formations sont recueillies dans le journal de bord. Cet outil est complété pour chacun des blocs de formation, c'est-à-dire pour le bloc de l'avant-midi et ensuite de l'après-midi. À nouveau, la fidélité de l'implantation de la formation est documentée (durée, activités, etc.). Des annotations particulières sur la dynamique du groupe, ainsi que sur les éléments à retenir pour les prochaines formations sont colligées.

Ainsi, les aspects relatifs à la dynamique et au climat de groupe proviennent à la fois de l'observation participante de l'assistante de recherche, mais également des animatrices et de leurs journaux de bord.

Entrevue individuelle et de groupe à la suite de la formation

Cette méthode de type qualitatif est pertinente dans le cadre de ce contexte d'évaluation de déploiement où l'on cherche à explorer les différentes perceptions des gens en lien avec leur participation à la formation et à leur capacité d'implanter Relais-Pères au sein de leur organisation (Péladeau & Mercier, 1993). L'entrevue de groupe lors des supervisions auprès des intervenants et intervenantes est justifiée pour une raison d'efficacité par rapport à leurs disponibilités et à la distance géographique. Dans son ouvrage, Boutin (2008, cité dans Grawitz 2001) définit l'entretien de la façon suivante : « L'entretien de recherche est un procédé d'investigation scientifique, utilisant un processus de communication verbale, pour recueillir des informations, en relation avec le but fixé » (p. 591). L'entrevue est donc une méthode scientifique indiquée pour obtenir des données qualitatives. Cette méthode peut prendre plusieurs formes : l'entretien dirigé, semi-dirigé et l'entretien libre. Imbert (2010) qualifie l'entretien dirigé comme étant une méthode directive. Les questions sont préparées à l'avance, l'ordre dans

lequel elles sont posées est structuré et organisé. Cette méthode permet d'obtenir de l'information rapidement sans qu'il n'y ait trop d'éléments superflus. La forme d'entretien semi-dirigé quant à elle, est organisée de sorte que les thèmes principaux à aborder sont établis dans un certain ordre, mais ils peuvent être réorganisés selon la réactivité de la personne ou des personnes interviewées. L'entrevue de type libre est définie comme étant un discours continu sans question préparée à l'avance. Cette méthode permet d'obtenir de l'information de manière très large sur un sujet donné. Dans le cas de cette étude évaluative, l'entrevue semi-dirigée a été sélectionnée. Selon les méthodologues, ce type de collecte de données est recommandé lorsque la recherche est exploratoire (Boutin, 2008). Elle permet entre autres d'avoir accès aux schèmes de pensées du participant, par exemple ses représentations, ses valeurs, ses idéologies, etc. (Villate, 2007).

L'entrevue individuelle est structurée autour de quatre questions principales : 1) Depuis que vous avez suivi la formation, est-ce qu'il y a des composantes de ce service (ou des principes d'action) qui vous sont apparues moins claires ? ; 2) Depuis que vous avez suivi la formation, quelles sont les actions que l'organisme a entrepris pour implanter éventuellement le service Relais-Pères (p.ex. réflexion en équipe, discussions avec les partenaires, etc.); 3) De quelle façon prévoyez-vous implanter le service Relais-Pères (engagement d'une nouvelle ressource, accompagnement réalisé par les intervenants actuels, intervenantes pourront faire de l'accompagnement, accompagnement en dyade, etc.); 4) Quels sont les défis rencontrés et les questionnements liés à l'implantation (manque de financement, recrutement, etc.)?

En ce qui concerne l'entrevue de groupe, celle-ci est réalisée auprès du personnel d'une même organisation ayant suivi la formation Relais-Pères. Des questions similaires à celles de l'entrevue individuelle sont adressées et l'on tente également de documenter les divers

changements observés au sein de l'organisation, auprès du personnel intervenant et auprès des pères accompagnés (voir Annexe B).

Résumé des méthodes de collecte de données

En résumé, les quatre premières méthodes de collecte de données (procès-verbaux, journal de bord, entrevue et questionnaire d'appréciation) servent principalement à documenter l'implantation du service Relais-Pères, tel que déployé dans différents milieux. Ces données contribueront à préciser les similarités et les distinctions observées entre ces implantations, de manière à baliser les caractéristiques du service propres au tronc commun de Relais-Pères en comparaison à celles qui peuvent varier en fonction des particularités des milieux.

Les données colligées lors de l'entrevue, ainsi qu'une partie du questionnaire d'appréciation est utile pour mieux apprécier les effets, ou les changements associés à l'implantation du service Relais-Pères dans diverses organisations. Une perspective séquentielle de ces effets (court et moyen termes) est adoptée, documentant les effets perçus à court terme par le questionnaire d'appréciation administré à la fin de la formation, alors que les questionnaires pré-post tests, ainsi que les entrevues réalisées à trois et six mois de suivi permettent de mieux apprécier les effets à moyen terme.

Analyse des données

Des données quantitatives et qualitatives ont été recueillies pour chacun des volets d'évaluation documentés (implantation et effets perçus). De façon plus spécifique, les données quantitatives répertoriées dans les fiches de présence et les questionnaires de satisfaction ont été regroupées et analysées à l'aide du logiciel SPSS. Des statistiques descriptives (moyenne, écart-type et fréquence) ont été réalisées, en portant une attention aux caractéristiques des personnes présentes aux formations. De plus, cette démarche a permis de mieux connaître les

caractéristiques des participants et participantes et ainsi avoir une meilleure idée de si l'organisation des formations est adaptée pour répondre à leurs besoins.

Ensuite, les données qualitatives recueillies dans les questions ouvertes ou les sections commentaires dans le questionnaire de satisfaction les fiches de présence ou lors des moments d'observation participante, ainsi que celles provenant des journaux de bord, des procès-verbaux, et dans les entrevues individuelles et de groupe ont été analysées de manière inductive à l'aide du logiciel N'VIVO 12.

Une analyse inductive a été sélectionnée pour traiter l'ensemble des données qualitatives de cette évaluation. En conformité avec l'approche adoptée par Blais et Martineau (2006), cette analyse est composée de quatre étapes : préparer les données brutes, faire une lecture attentive et approfondie, procéder à l'identification et à la description des premières catégories, poursuivre la révision et le raffinement des catégories. Dans un premier temps, chacune des entrevues a été enregistrée et retranscrite. Dans le cas où la distance géographique ne permettait pas la réalisation d'une entrevue en personne avec un participant ou une participante, l'application « ZOOM » a été utilisée. Cette application permet l'enregistrement de l'entretien avec le consentement du participant. Les transcriptions ont ensuite été traitées de façon systématique à partir de procédures de condensation guidées par les objectifs de l'évaluation. Les condensées « qui sont centrées sur les passages significatifs de l'entrevue ont fait l'objet d'une classification selon les thèmes de départ et les dimensions émergentes » (Chénier & Dubeau, 2018, p.16). Le logiciel N'VIVO 12 a été utilisé pour effectuer ce type d'analyse. C'est un logiciel spécifiquement conçu pour organiser, analyser et structurer des données qualitatives (QSR International). L'Annexe C met en lumière l'organisation des différents contenus.

Considérations éthiques

Tout d'abord, il est à noter que ce mémoire a fait l'objet d'une approbation éthique au CER de l'UQO (2019-124, 2879). De plus, la participation de tous était volontaire. Chaque participant et participante pouvait se retirer en tout temps de l'évaluation, et ce sans préjudice. Les individus étaient libres de répondre ou non aux questions qui figuraient dans le questionnaire ainsi que celles posées lors des supervisions (voir formulaire de consentement en Annexe D). L'animation des supervisions a été réalisée par madame Diane Dubeau, professeure au Département de psychoéducation de l'Université du Québec en Outaouais, détenant ainsi les compétences nécessaires dans le domaine des relations interpersonnelles pour intervenir dans le cas où la direction des conversations causerait un inconfort chez certaines personnes. Il est également à préciser que peu de risques étaient associés à cette évaluation puisque les contenus abordés ne portaient pas sur les expériences de vie personnelles ou sur les compétences des intervenants et intervenantes. Les contenus se concentraient principalement sur leur appréciation de la formation reçue et des effets perçus à court et moyen termes.

Résultats

Les résultats seront regroupés sous trois sections principales. Dans un premier temps, une attention sera accordée aux résultats portant sur l'implantation du projet de déploiement du service Relais-Pères (formation et supervisions). De façon plus spécifique, la fidélité de l'implantation sera traitée, ainsi que la satisfaction à l'égard des formations offertes. La deuxième section se centrera sur les effets perçus à court et à moyen termes des formations. En tout dernier lieu, il apparaît pertinent de documenter l'impact associé au phénomène bien exceptionnel de pandémie vécue au printemps 2020 et sur les enjeux relatifs à l'adoption d'une approche d'intervention de proximité dans un contexte de distanciation sociale.

Évaluation de l'implantation du projet de déploiement de Relais-Pères - Formation

Longtemps négligée, l'évaluation d'implantation est désormais reconnue par la communauté scientifique comme une étape préliminaire à une appréciation des effets et de l'efficacité d'une intervention. Elle permet ainsi de documenter l'écart existant entre ce qui avait été prévu et ce qui a été réalisé, ce que certains auteurs qualifient de fidélité de l'intervention. Elle contribue également à vérifier la satisfaction des participants et participantes, une condition essentielle à une amorce de changement.

Fidélité des formations

Lors des formations, un journal de bord complété par les animatrices, ainsi que les notes prises par une observatrice permettaient de documenter l'implantation quant aux contenus abordés, aux activités prévues, au respect du temps alloué, à la réponse aux questions, ainsi qu'au temps d'échange. L'analyse des données provenant des différents documents a permis d'attester de la fidélité des formations qui ont été dispensées selon l'ensemble des activités et

l'horaire prévu, et ce, pour les deux formations bien que les contenus aient été adaptés en fonction de la durée distincte des formations (1 ½ journée pour la formation 1 et 1 journée pour la formation 2). L'analyse s'est effectuée en comparant la planification initiale aux notes et aux observations détaillées dans le journal de bord.

Tous les contenus et les activités prévus dans le plan de formation ont été dispensés en conformité avec le temps alloué. Parmi les distinctions observées entre les deux formations dispensées, on note la réalisation d'un " World cafe " (formation 1) qui permettait à différents accompagnateurs Relais-Pères⁴ de circuler aux tables des diverses équipes, afin de témoigner de leur expérience et de répondre aux questions plus pratiques des participants.

Satisfaction

Un court questionnaire d'évaluation était administré à la fin de chacune des formations. Le tableau 5 présenté à la page suivante rapporte les données de ces questionnaires.

Tableau 5

Satisfaction des participants aux formations

Énoncés	Formation 1 (n=31)	Formation 2 (n=16)
1. Le contenu était intéressant.	3,90	3,88
2. Le contenu était pertinent.	3,94	3,94
3. Le contenu était présenté de façon claire.	3,92	3,94
4. L'animation était dynamique.	3,94	3,81
5. Le contenu était présenté de façon à faciliter la compréhension.	3,84	3,88

⁴ La terminologie « accompagnateur Relais-Pères » est utilisée lorsque la personne a reçu l'attestation. Il s'agit souvent des accompagnateurs formés lors de l'implantation initiale du service à ses tout-débuts. Afin d'éviter toute ambiguïté, nous référerons aux « participants, participantes » pour les personnes qui étaient inscrites aux activités de déploiement de Relais-Pères.

6. La répartition du contenu était juste et efficace.	3,74	3,81
7. Les formateurs ont été capables de répondre à mes questions.	3,90	3,94
8. Le déroulement de la formation a été satisfaisant.	3,87	3,81
9. Les formateurs ont su capter et maintenir mon intérêt.	3,87	3,81
10. La durée de l'activité était adéquate.	3,81	—
11. Le moment de l'année où s'est déroulée l'activité était adéquat.	3,77	—
12. Le lieu (ville) où s'est déroulée l'activité était adéquat.	3,71	—
13. L'environnement physique (salle) était approprié pour la formation.	3,77	—
14. Le repas et les collations étaient satisfaisants.	3,77	—

À la lecture du tableau 5, on note que les cotes quantitatives obtenues sur les différentes dimensions évaluées font ressortir un niveau très élevé de satisfaction pour les deux formations bien qu'un format relativement distinct ait été adopté pour chacune. Plusieurs commentaires qualitatifs ont également été formulés, afin d'identifier les principaux éléments positifs appréciés des formations (voir Annexe E). Une certaine constance est observée dans les propos pour les deux groupes de formation. De manière générale, lors des deux formations, les gens sont satisfaits de la richesse des échanges. Ils soulèvent la pertinence du contenu et le dynamisme dans la façon dont les différentes thématiques sont abordées. Ils soulignent également la clarté de l'information présentée. Cette formation leur permet de clarifier et de valider le rôle de l'équipe d'accompagnement Relais-Pères. Lors de la formation en février 2018, les personnes présentes notent avoir apprécié l'ouverture des autres, ainsi que les témoignages des diverses expériences de chacun. L'activité " World café " a tout particulièrement été appréciée puisqu'elle permettait

d'échanger sur l'expérience des différents accompagnateurs Relais-Pères. Des commentaires positifs sont également formulés quant à la présentation de l'une des coordonnatrices du service Relais-Pères sur le financement, l'encadrement et le soutien clinique offerts au personnel intervenant Relais-Pères. Malheureusement, cette personne ne pouvait être présente lors de la seconde formation. Les commentaires qualitatifs recueillis pour la formation offerte en octobre 2019 sont également très positifs. On y mentionne que la formation leur permet d'approfondir et d'actualiser leurs connaissances. De plus, elle permet un soutien sur le plan professionnel.

Interrogés sur les points principaux qui permettraient de bonifier les formations, peu d'éléments ont été exprimés pour la première formation. Certains membres des équipes présentes notent que la formation pourrait être plus condensée et se faire en une seule journée. Toutefois, d'autres auraient apprécié avoir plus de temps pour discuter des expériences de chacun. De plus, la qualité des outils techniques utilisés serait à revoir. La capsule vidéo présentée n'avait pas une qualité sonore optimale, selon un participant. Pour ce qui est de l'ambiance générale, durant la matinée de la première formation, l'attention de l'ensemble des participants n'était pas toujours soutenue. Certains se lèvent pour se servir du café, d'autres se présentent en retard et parfois, il y a des « va et viens » lorsque des participants sortent pour aller à la salle de bain. Au retour du dîner, à la suite de la présentation des accompagnateurs Relais-Pères et de l'activité World Café, il est possible d'observer une participation active ainsi que de l'écoute active de la part de tout le monde. Puis, lors de la deuxième partie de la formation (21 février 2018), l'écoute active est encore très présente et la participation des personnes présentes est tellement grande que l'animatrice est dans l'obligation de rediriger la discussion de groupe vers la présentation prévue.

Pour la deuxième formation offerte en octobre 2019, il est noté que la question du genre de l'accompagnateur et de l'accompagnatrice Relais-Pères aurait pu être davantage abordée et

approfondie. Une participante recommande de porter une attention particulière aux intervenantes présentes lors de cette formation. La façon dont l'approche est présentée amène certaines intervenantes à se questionner sur la pertinence de leur présence. Bien que la formation se déroulait de manière plus condensée sur une seule journée, certaines personnes affirment qu'elles auraient préféré qu'elle soit répartie sur deux journées. Par ailleurs, l'on constate que des questionnements demeurent par rapport à l'implantation du service dans les MO. Des membres de l'équipe d'intervention s'interrogent sur la stratégie à adopter pour identifier leur accompagnateur ou accompagnatrice Relais-Pères au sein de leur organisme. D'autres se demandent comment être en mesure de faire vivre concrètement ce service. Certaines suggestions de mise en application du service sont formulées :

- Définir Relais-Pères comme un service au sein de l'organisme;
- Faire connaître le service auprès des CISSS;
- Offrir concrètement le service Relais-Pères dans les différents organismes;
- Cibler des pères et discuter avec eux de leur expérience par rapport aux différents types de soutiens professionnels;
- Visiter les organismes qui ont du personnel intervenant Relais-Pères.

Pour les activités de supervision, les commentaires qualitatifs exprimés par le personnel intervenant et de direction sont essentiellement positifs :

- Intéressant;
- Ramène à l'essence même;
- Intéressant d'entendre les différentes réalités de chacun;
- Inspirant de voir le regard et le point de vue des autres;

- Riche;
- Avons eu réponse à nos questions;
- A permis de pousser, alimenter et nourrir les réflexions;
- Réflexions qui permettent d'avancer;
- Permet de valider les pratiques;
- Partages.

La pertinence des échanges et des réflexions y est particulièrement soulignée. Des intervenants et intervenantes ont l'impression d'avancer professionnellement et d'être validés dans leur pratique. Seulement un participant propose une suggestion pour les prochaines supervisions. Il recommande d'aborder le financement de l'implantation du service dans les organismes. Un outil a d'ailleurs été produit à cet effet depuis la dernière formation

Effets perçus du projet de déploiement du service Relais-Pères

Effets perçus à court terme

À la fin des formations, le formulaire complété par les répondants et répondantes permettait de documenter au-delà de la satisfaction, certains effets perçus à court terme. Une échelle de cotation à quatre points variant de 1 (Totalemment en désaccord) à 4 (Totalemment en accord) était utilisée pour apprécier les changements perçus. Une moyenne sur 4 est ainsi calculée pour l'ensemble des participants et des participantes. Le tableau 6 présente une synthèse de ces données pour chacune des formations.

Tableau 6*Effets perçus à court terme à la fin de chacune des formations*

Changements perçus suite à ma participation à la formation	Formation 1 (n=31)	Formation 2 (n=16)
1. M'a permis d'apprendre de nouvelles connaissances.	3,81	3,43
2. J'ai acquis de nouveaux outils cliniques.	3,68	3,43
3. M'aidera dans ma pratique future.	3,71	3,93
4. M'a fait réfléchir à mes croyances et mes valeurs personnelles.	3,69	3,62
5. M'amènera à modifier ma pratique professionnelle auprès des pères.	3,73	3,73
6. Pourrait amener des changements au sein de notre organisation.	3,81	3,69

Dans l'ensemble, les cotes élevées obtenues (3,5/4 et plus sauf pour 2 cotes) témoignent d'effets perçus à court terme sur l'acquisition de nouvelles connaissances et de nouveaux outils cliniques. De façon encourageante, les formations sont perçues comme aidantes pour la pratique professionnelle et pourraient amener des changements au sein de l'organisation. Considérant que le service Relais-Pères relève d'une posture particulière d'intervention qui mise sur l'accompagnement, il est intéressant de noter l'effet positif associé à la réflexion sur les croyances et les valeurs personnelles.

Effets perçus à moyen et long termes suite aux formations

De manière à mieux apprécier les effets perçus à moyen et longs termes, des données qualitatives et quantitatives ont été recueillies par des entrevues individuelles et de groupe auprès du personnel d'intervention et de direction d'organismes, par une analyse documentaire des

procès-verbaux des diverses rencontres, ainsi que par un questionnaire administré à la fin du projet soit à l'automne 2020.

L'analyse des contenus provenant de ces différentes sources de données ont permis de regrouper les effets perçus sous quatre cibles principales soit : (a) les organismes; (b) les pratiques des intervenants et intervenantes (c) les pères accompagnés ainsi que ; (d) le comité de pilotage Relais-Pères. Le lecteur doit être prudent quant à l'interprétation de ces résultats qui reposent sur des effets perçus par les personnes répondantes. On ne peut ainsi inférer de changements réels, puisque la méthode adoptée pour cette évaluation ne comportait pas de groupe contrôle et de mesures ayant été administrées avant et après les formations. La triangulation des répondants et répondantes ainsi que des méthodes de collecte de données nous conforte toutefois quant à la convergence des perceptions recueillies auprès des différents types de participants au sujet des changements identifiés.

Effets sur l'organisme par la mise en œuvre d'un service Relais-Pères. La mise en place de services tels que *Relais-Pères* représente des défis d'organisation interne et ne peut pas s'appliquer exactement de la même manière partout. Les données recueillies lors des rencontres individuelles et de groupe, ainsi que lors des supervisions, ont permis d'identifier que l'un des premiers effets a été de susciter la réflexion au sein de l'équipe dans un organisme donné sur les diverses modalités de mise en œuvre d'un service de type accompagnateur Relais-Pères.

On fait du Relais-Pères sans savoir que c'est du Relais-Pères. Maintenant on est capable de mettre des mots dessus. Mais on le faisait déjà. On est en questionnement.

(Gestionnaire, formation 1).

Est-ce qu'un intervenant pivot peut faire du Relais-Pères? Ça, c'est un questionnaire qu'on a. Un intervenant pivot peut aussi être considéré comme un intervenant Relais-Pères, on ne voit pas vraiment de changement comme c'est là. (Intervenant, formation 2).

Progressivement, différents organismes ont implanté un service d'accompagnateur Relais-Pères. Une Maison Oxygène (MO) offrait déjà le service, mais souhaitait former l'ensemble des membres de l'équipe d'intervention. À la suite de la formation, deux organisations ont ajouté l'accompagnement de pères dans leur panier de services par le personnel d'intervention qui était déjà engagé. Pour d'autres ressources, le choix a été d'opter pour l'engagement d'un nouvel employé, soit un père accompagnateur pour dispenser spécifiquement le service Relais-Pères.

Au lieu d'aller avec l'embauche d'un intervenant, on y est allé pour l'embauche d'un père accompagnateur. (Gestionnaire, formation 1).

Certaines ressources d'hébergement expriment un intérêt à faire de même, c'est-à-dire d'embaucher un père accompagnateur ou de consacrer un intervenant à l'accompagnement Relais-Pères. Toutefois, pour des raisons budgétaires et de financement, ce projet n'est pas possible à l'heure actuelle.

Effets sur les pratiques d'intervention auprès des pères.

Différents contenus provenant des diverses sources de données ont permis d'identifier des effets potentiels sur les pratiques d'intervention. Trois catégories principales regroupent ces contenus soit : 1) la complémentarité perçue des approches d'intervention; 2) la capacité de rejoindre les pères et; 3) la réponse aux besoins des pères.

La complémentarité des approches d'intervention. Au-delà des effets observés sur la mise en œuvre d'un service Relais-Pères au sein des différents organismes participants, il apparaissait pertinent de documenter les changements perçus sur le plan des pratiques professionnelles.

Certains rapportent que, même s'ils n'ont pas de personnel intervenant dédié à Relais-Pères, ils adoptent l'approche Relais-Pères dans leur quotidien avec les pères. L'approche informelle spécifique à Relais-Pères est jugée intéressante et complémentaire à l'approche formelle de l'organisation.

Je trouve qu'il y a quelque chose de complémentaire à l'intervention plus formelle où on va chercher un lien de confiance avec notre papa étant dans le quotidien avec. Je trouve que l'espèce de complémentarité entre l'intervention formelle et informelle, ça vient ajouter quelque chose sur le lien de confiance qu'on a avec notre papa. (Intervenant, formation 1)

Relais-Pères ça permet de sortir du paradigme d'intervention clinique, permet d'aller plus vers le territoire. (Intervenant, formation 2).

Le matériel qualitatif recueilli fait ressortir la complémentarité dans les différents angles perçus, dont les approches formelle et informelle, mais également entre celles d'un accompagnateur professionnel versus non-professionnel, ou sur ce qui différencie un accompagnateur d'un intervenant. De façon plus spécifique, la pratique professionnelle fait référence à la pratique d'une personne diplômée, donc qualifiée dans une des disciplines de la relation d'aide (psychologie, travail social, psychoéducation, etc.). Dans le cadre de Relais-Pères, certains accompagnateurs sont engagés principalement pour leur bagage expérientiel à titre d'hommes et de pères. Leurs expériences personnelles de père et leur savoir-être sont les

exigences requises pour exercer ce rôle. L'accompagnateur Relais-Pères non professionnel adopte une approche plus informelle et de proximité en se centrant sur les besoins spécifiques dans le « *ici et maintenant* » du père qu'il soutient.

Comme intervenant, j'ai un plan d'action avec des objectifs précis. Comme accompagnateur Relais-Pères, faut que je sois prêt à tout mettre ça de côté et à « dealer » avec ce qui se passe sur le moment et il y a les besoins immédiats.

(Intervenant, formation 1)

Ça veut pas dire que quand on est accompagnateur on atteint pas des objectifs. Ils sont probablement plus larges, ils sont plus au service du papa, mais, en bout de ligne, il y a quand même des objectifs à travers tout ça. On est aussi intervenant, je pense, qu'un accompagnateur est aussi un intervenant. (Intervenant, formation 1)

L'approche non professionnelle, les personnes qu'on embauche à (nom de l'organisme) sont parent d'abord et avant tout. Donc, s'il y a un père qui habite le quartier et qui connaît bien le quartier et qui a de grandes qualités d'écoute et d'aidant, alors c'est la personne d'abord qu'on va embaucher, et ensuite il va y avoir une formation pour être outillé. Formation de base de 11 jours à temps plein pour l'outiller. Suite à ça, accompagnement et formation mensuels. Pour l'accompagner dans ce qu'il vit, pour dénouer des nœuds dans ses approches. Le diplôme c'est d'être parent. (Coordonnatrice, formation 1)

La capacité de rejoindre des pères en plus grande vulnérabilité. Sur le plan des pratiques, on était également intéressé à documenter le succès du service pour rejoindre les pères en difficulté. Les études évaluatives antérieures démontraient l'intérêt de cette approche pour

rejoindre les pères. On souhaitait toutefois valider s'il en allait de même pour des clientèles plus vulnérables que l'on retrouve souvent dans des ressources d'hébergement.

En général, c'est un proche qui va nous parler de sa situation et quand on va faire la relance, pis qu'on arrive à le rejoindre chez lui, la dernière chose qui aurait fait à ce moment-là, ça aurait été d'aller chercher de l'aide, sauf que la meilleure chose qui pourrait lui arriver cette journée-là, c'était que l'aide vienne à lui. Donc, c'est comme ça pis Relais-Pères c'est vraiment, d'abord et avant tout, du « reaching out ». C'est une façon de rejoindre les pères. Donc, nous, ça nous a permis d'être beaucoup plus efficaces principalement auprès de cette clientèle-là plus difficile à aller chercher. Donc, d'aller vers eux au lieu d'attendre qu'ils viennent vers nous. (Intervenant, formation 1)

Dans le questionnaire administré à la fin de l'étude évaluative, soit à l'automne 2020, il a été demandé à chacun des organismes ayant participé au projet de déploiement du service, d'identifier les caractéristiques des pères accompagnés dans le cadre du service Relais-Pères. La question était : « Parmi les pères que vous avez accompagnés, quelle proportion était dans la situation suivante ... ». Pour chacune de ces caractéristiques, le choix de réponse était : Ne sait pas (N); Aucun (A); Quelques pères -10 à 30% (Q), Moitié des pères - 40-60% (M), Majorité des pères - 70-90% (MAJ), Tous les pères - 100% (T)

Tous les organismes qui avaient mis en œuvre le service Relais-Pères ont répondu à ce questionnaire ($n=11$). Le tableau 7 présente ces résultats.

Tableau 7*Caractéristiques ou situations des pères accompagnés*

Caractéristiques ou Situations	Fréquence					
	N	A	Q	M	MAJ	T
Séparation conjugale	1	0	2	1	4	2
Problème de santé mentale	2	0	3	5	1	0
Dépendance (alcool, drogue, jeu)	3	0	5	2	1	0
Immigration	0	1	7	1	1	1
Membre des premières nations	1	6	4	0	0	0
Jeune père	2	5	12	2	1	0
Moins de 20 ans	1	5	5	0	0	0
Entre 21 à 29	1	0	7	2	1	0
Nouveau père (transition paternité)	1	0	7	2	1	0
Recomposition familiale	1	2	5	3	0	0
Homoparentalité	3	5	3	0	0	0
Détention	0	5	5	1	0	0
Itinérance	0	3	7	1	0	0
Caractéristiques d'emploi						
Sans emploi	1	5	25	2	0	0
Chômeur indemnisé	1	1	8	1	0	0
Étudiant ou en formation	0	1	10	0	0	0
En invalidité	0	3	7	1	0	0
Avec emploi – Régulier	0	0	3	8	0	0
Avec emploi – Précaire*	1	0	6	2	2	0

* Précaire : emploi saisonnier, en situation d'isolement, longue distance

Tableau 7*Caractéristiques des pères accompagnés (Suite)*

Caractéristiques ou Situations	Fréquence					
	N	A	Q	M	MAJ	T
Situation financière						
Favorisée	0	6	4	0	0	0
Moyenne	0	0	7	3	0	0
Faible ou précaire	0	0	0	4	6	1
Scolarisation						
Universitaire	1	1	8	0	1	0
Collégiale	1	0	7	2	0	0
Secondaire	1	1	1	8	0	0
Primaire	2	1	4	2	1	1
Sans diplôme	2	3	3	2	1	0
Langue parlée à la maison						
Français	0	0	1	3	4	3
Anglais	0	2	6	1	0	0
Français et anglais	0	1	6	1	0	0
Autres	1	2	7	0	0	0

Considérant que la majorité des organismes ayant participé aux formations proviennent de ressources d'hébergement, on note la présence de plusieurs caractéristiques de vulnérabilité chez plus de la moitié de la clientèle des pères ayant été accompagnés. À titre d'exemple, cinq organismes indiquent que de 40 à 60% des pères accompagnés présentaient des problèmes de santé mentale et, pour un organisme, il s'agit de 70 à 90% des pères. Malgré le fait que près de la moitié des pères occupent un emploi régulier, on observe que tous les organismes indiquent une

proportion importante de pères dont la situation économique est précaire. Ceci se reflète également dans les résultats relatifs à la faible scolarité de plusieurs pères. Parmi les caractéristiques de vulnérabilité les plus fréquentes, on note la séparation conjugale et la santé mentale.

On retient ainsi que le service Relais-Pères permet de rejoindre des pères en difficulté qui, bien souvent, ne fréquentent pas les services sociaux et les organismes communautaires. L'approche qui vise à les rejoindre, là où ils sont (« reaching out »), est un atout, mais il faut également considérer que son inclusion dans les services des MO puisse accroître son utilisation, par exemple, lors d'un suivi à l'externe à la suite d'une période d'hébergement.

La réponse aux besoins des pères. Bien que le service Relais-Pères semble une stratégie prometteuse pour rejoindre des pères qui, généralement, vont peu demander d'aide, il s'avère essentiel de vérifier si ce type de services répond bien à leurs besoins. Il s'agit ici d'une étape préalable nécessaire avant de s'interroger sur les effets potentiels observés chez les pères qui ont bénéficié d'un accompagnement Relais-Pères.

Lors d'une supervision en mars 2019, l'une des personnes participantes qui était accompagnateur Relais-Pères s'exprimait sur les besoins observés dans son quotidien avec les pères :

Les pères en contexte de vulnérabilité, c'est souvent ça ... les besoins de base : un toit, la bouffe, une « job », l'argent, ça tourne alentour de ça. Beaucoup de pères qui vivent des situations de séparation. J'ai énormément de pères en crise due à la séparation. Des séparations houleuses où ils se sentent écartés du projet familial. (Intervenant, formation 1)

Un autre accompagnateur ajoute que :

Je rejoins beaucoup ce que X disait tantôt. Il parlait de la rupture, perte d'emploi... ils sont dans des grosses périodes de transition pis qui dit transition, dit grosses remises en question. Ils ont un pied dans hier et dans demain. Mais là ils sont écartillés entre les deux. (Intervenant, formation 1)

Ces extraits s'inscrivent en concordance avec les résultats précédents relatifs aux caractéristiques de vulnérabilité en y précisant les besoins qui en découlent. De façon plus spécifique, le questionnaire complété à la fin de l'étude évaluative permettait de préciser les besoins des pères accompagnés par le service Relais-Pères. Le lecteur doit être prudent, car il ne s'agit pas ici de besoins identifiés par les pères eux-mêmes, mais bien de ceux perçus par le personnel intervenant ou le personnel de direction ayant rempli le questionnaire (voir en Annexe A). La question était : Dans quelle proportion les besoins suivants étaient-ils présents chez les pères qui ont été accompagnés par le service Relais-Pères ? Pour chacune de ces caractéristiques, le choix de réponse était : Ne sait pas (N); Aucun (A) ; Quelques pères -10 à 30% (Q), Moitié des pères - 40-60% (M), Majorité des pères - 70-90% (MAJ), Tous les pères - 100% (T). Le tableau 8 présente ces résultats.

Tableau 8

Besoins des pères tels que perçus par l'équipe d'intervention/équipe de direction

Besoins	Fréquence					
	N	A	Q	M	MAJ	T
Apprendre à être un bon père	1	0	4	3	2	0
Améliorer la confiance en soi	1	0	5	2	3	0
Faire reconnaître ses droits	0	0	7	4	0	0
Améliorer la communication avec la mère de l'enfant	0	0	3	4	4	0

Sortir de l'isolement	1	0	4	4	1	0
Sortir de l'endettement	2	1	6	2	0	0
Améliorer la situation de logement	0	0	5	6	0	0
Développer son employabilité	0	0	6	4	1	0
Connaître les ressources et les activités du quartier	0	0	6	3	1	1
Réduire les difficultés d'adaptation à la société d'accueil	0	3	6	0	2	0
Régulariser le statut sociojuridique	0	2	6	3	0	0
Améliorer les relations avec les organismes gouvernementaux	1	2	6	2	0	0
Répondre aux besoins de base (friperie, banque alimentaire, etc.)	0	0	3	6	2	0

À la lecture du tableau 8, on note la diversité des objectifs d'intervention visés par les membres de l'équipe d'accompagnement Relais-Pères. Selon les résultats, il est possible d'observer que l'ensemble des besoins identifiés correspond généralement à quelques pères, voire à près de la moitié des pères accompagnés. De façon intéressante, le besoin de « Connaître les ressources et les activités du quartier » est celui qui rejoint l'ensemble des papas participants. Ceci souligne la nécessité d'un travail d'information pour mieux diffuser ces connaissances et ainsi accroître l'accessibilité à ces ressources et ces services. On note également que pour la majorité d'entre eux, « améliorer la confiance en soi » et la « communication avec la mère de l'enfant » constitue des besoins importants pour lesquels un soutien est attendu.

Effets sur les pères qui sont accompagnés par le service Relais-Pères. Lors de l'administration du questionnaire à l'automne 2020, chaque organisme ayant participé au projet de déploiement a été interrogé sur les changements potentiels qu'il avait pu observer chez les pères ayant bénéficié d'un accompagnement Relais-Pères. Dans un premier temps, il leur était demandé s'il avait noté ces différents effets (non/oui) et, dans un deuxième temps, s'il considérait que ces changements

étaient attribuables au service Relais-Pères (non, +/-, oui). La question était « En pensant à la situation de la majorité des pères que vous avez suivis depuis votre formation avez-vous perçu certains changements dans leur vie jusqu'à maintenant? Selon vous, ces changements sont-ils attribuables à l'accompagnement offert par Relais-Pères ? Les résultats sont décrits dans le tableau 9.

Tableau 9

Effets perçus chez les pères accompagnés par Relais-Pères

13. En pensant à la situation de la majorité des pères que vous avez suivis depuis votre formation avez-vous perçu certains changements dans leur vie jusqu'à maintenant?	Changements		Attribution à Relais-Pères		
	Non	Oui	Non	+/-	Oui
Dans leur vie personnelle					
Une amélioration de l'estime de soi	0	11	0	5	6
Des actions posées pour se sortir d'une dépendance	1	9	1	6	2
Une meilleure gestion de la colère	2	9	0	8	1
Dans leur vie de père					
Une amélioration de la confiance en soi comme pères	0	10	0	4	6
Une meilleure communication avec l'enfant	0	10	1	4	5
Une meilleure connaissance des soins à donner à son enfant	0	10	1	5	4
Des actions posées pour faire reconnaître ses droits comme pères (dont ses droits de garde)	0	10	2	4	4
Une prise de conscience de son rôle au sein de la famille	0	10	0	4	6
Dans leur relation avec la mère de l'enfant					
Une meilleure communication avec la mère de l'enfant	0	10	0	5	5
De meilleures stratégies de résolution de problèmes ou de conflits.	0	10	0	5	5

Dans leur vie relationnelle et citoyenne

Une amélioration des relations avec l'entourage	3	8	1	4	3
Une meilleure connaissance des ressources de la communauté	0	11	0	5	6
Une plus grande participation aux activités du quartier	1	10	1	5	4
Une plus grande ouverture à utiliser les services de la communauté	1	10	1	6	3
Une mise à distance d'un réseau social négatif	2	9	1	4	4

Tableau 9

Effets perçus chez les pères accompagnés par Relais-Pères (suite)

13. En pensant à la situation de la majorité des pères que vous avez suivis depuis votre formation avez-vous perçu certains changements dans leur vie jusqu'à maintenant?	Changements		Attribution à Relais-Pères		
	Non	Oui	Non	+/-	Oui
Dans leur situation socioéconomique					
Une amélioration de la situation de logement.	1	10	2	4	4
Des actions prises pour se trouver un emploi.	0	11	0	7	4
Des actions prises pour se sortir de l'endettement.	1	10	2	6	2

Dans l'ensemble, les résultats mettent en évidence plusieurs changements perçus chez les pères accompagnés, et ce, autant sur les plans personnel, parental, coparental, social que sur leur situation socioéconomique. Ces résultats font ressortir la diversité des objectifs poursuivis lors des accompagnements qui contribuent ainsi à répondre aux besoins nombreux et diversifiés des pères. Malgré le fait que certains de ces changements semblent principalement attribuables au service Relais-Pères, on note qu'ils sont également le fruit d'une interaction avec d'autres facteurs ayant pu contribuer à produire ces effets. À titre d'exemple, certains pères bénéficient de

plusieurs types de soutien et ce serait ainsi davantage l'effet cumulatif de ces services qui produirait les effets perçus.

Parmi les changements perçus les plus fréquents qui sont principalement attribuables à Relais-Pères, on retrouve une amélioration de l'estime de soi et de la confiance en soi comme père, ainsi qu'une prise de conscience de l'importance du rôle paternel au sein de la famille. Les dimensions cognitive et affective touchées sont des effets particulièrement importants, puisqu'elles influenceront ultérieurement la dimension comportementale liée, entre autres, à l'engagement paternel, aux compétences parentales, etc. Il est intéressant également d'observer les effets plus saillants en regard de la relation coparentale (communication avec la mère et résolution de conflit). Il faut se rappeler que la séparation conjugale est l'une des caractéristiques les plus fréquentes de la clientèle rejointe. En tout dernier lieu, on note l'effet perçu d'une meilleure connaissance des ressources de la communauté. Un effet qui est étroitement lié à l'un des objectifs principaux du service Relais-Pères, c'est-à-dire de relayer le père vers les ressources du milieu, par un accompagnement personnalisé.

Effets sur le comité de pilotage de Relais-Pères et sur l'approche d'accompagnement. En tout dernier lieu, l'analyse documentaire des procès-verbaux des rencontres du Comité de pilotage de Relais-Pères a permis d'identifier certains effets sur le service et sur le comité de pilotage qui en assume la gestion. À ce titre, précisons l'effet structurant du projet de déploiement sur le Comité de pilotage Relais-Pères. Le Comité a ainsi dû formaliser les processus d'accréditation et d'attestation, les stratégies potentielles de financement et l'identification d'un organisme responsable de la gestion de ce service (Réseau MO).

Parmi les effets constatés, on note également l'impact sur la composition du Comité de pilotage où l'on retrouve la présence de la directrice du Réseau Maisons Oxygène, ainsi que l'un

des directeurs d'une MO. Ce dernier a d'ailleurs co-animé les deux formations, afin d'intégrer les réalités plus spécifiques propres à une ressource d'hébergement.

Le déploiement a également suscité des questionnements pertinents sur le cadre de référence de l'approche de Relais-Pères, interpellant ainsi directement les membres du Comité de pilotage à revisiter ou à confirmer les principes d'action de l'approche. L'un de ces questionnements portait sur la nécessité que l'accompagnateur Relais-Pères soit un intervenant masculin. Un questionnaire central, puisque les résultats des évaluations antérieures du service identifiaient le genre masculin comme l'une des conditions gagnantes. Différentes positions étaient adoptées par les membres du Comité suscitant de nombreuses discussions. On convient que l'accompagnement peut être réalisé par un intervenant ou une intervenante qui doit cependant s'appuyer sur ces expériences personnelles et professionnelles en lien avec la paternité en respect d'une approche fidèle aux réalités masculines. De façon stimulante et dans une perspective de co-construction évolutive, les enjeux relatifs à la proximité géographique (résider sur le territoire) et relationnelle (être père) ont également fait l'objet de révision de certains principes d'action. Des efforts sont actuellement alloués à circonscrire les principes d'un tronc commun qui se veulent stables et uniformes malgré les caractéristiques variables des divers contextes d'implantation.

Adaptation en contexte de pandémie

L'évaluation du déploiement du service Relais-Père s'est déroulée avant l'arrivée de la pandémie COVID-19. On doit toutefois reconnaître l'influence majeure du contexte exceptionnel de cette pandémie mondiale au printemps 2020 sur l'offre de services, mais également sur la façon de dispenser ceux-ci. Un volet supplémentaire a donc été intégré à l'étude en interrogeant

les organismes ayant participé au déploiement pour préciser les adaptations qui ont été effectuées depuis le début de la pandémie. Le questionnaire a été répondu à l'automne 2020.

De façon plus spécifique pour le service Relais-Pères ...

Parmi les 11 organismes qui ont participé au déploiement de Relais-Pères et qui ont répondu au questionnaire final à l'automne 2020, 10 indiquaient que la pandémie a nécessité des adaptations au service Relais-Pères. On ne peut s'étonner de cette situation considérant que le service Relais-Pères repose essentiellement sur un accompagnement de proximité, ce qui suscite des questionnements pertinents dans un contexte de mesures sociosanitaires qui incitent à la distanciation sociale.

Parmi les principales adaptations identifiées, plusieurs indiquent qu'ils ont dû repenser l'accompagnement en utilisant davantage les nouvelles technologies (texto, ZOOM, messenger, etc.).

Il est plus compliqué de faire les rencontres à domicile. Elles se font donc majoritairement par téléphone. Les communications se font surtout par textos et Messenger (Gestionnaire, formation 1).

Le service a été repensé et il s'offre à distance, les accompagnateurs ont dû se réinventer pour rejoindre autrement les pères, les référer au besoin et proposer des activités de stimulation aux enfants, les écouter, les rassurer et travailler sur les habiletés parentales en ligne. (Gestionnaire, formation 2)

Considérant que certains pères semblent moins apprécier les rencontres de groupe virtuelles, des rencontres de groupe en présentiel sont maintenues dans quelques organismes,

mais le nombre de personnes pouvant participer est réduit de manière à respecter la distanciation de deux mètres.

Les visites à domicile, ainsi que plusieurs activités père-enfant ont été annulées pour plusieurs organismes. Certains ont opté pour des rencontres à l'extérieur, par exemple dans les parcs, ce qui permettait un contact plus direct en présence du père et des enfants.

Il est intéressant de constater que plusieurs éléments identifiés par les répondants et répondantes traitent des besoins particuliers manifestés par les pères en temps de pandémie. Les besoins de base sont mentionnés mettant ainsi l'accent sur les aspects socioéconomiques des réalités vécues par les pères.

Aussi l'accompagnement se fait plus au niveau socioéconomique et santé mentale que sur la paternité comme tel. (Gestionnaire, Formation 2)

Nous avons accompagné plusieurs pères qui ont eu un changement de revenu avec la venue de la PCU. Avec les nouvelles procédures, nous avons dû apprendre les nouvelles procédures pour obtenir la PCU, le chômage ou l'aide sociale avec les pères.

(Gestionnaire, formation 1)

Apparition d'une banque alimentaire servant aux papas. (Gestionnaire, formation 1)

En tout dernier lieu, la quasi-majorité des organismes précisent la complexification du processus d'accompagnement due au respect des normes sociosanitaires (distanciation, port du masque, lavage des mains, etc.).

De plus, avec les normes sanitaires, les procédures pour accéder aux services sont de plus en plus compliquées ce qui crée des frustrations chez les pères. De plus, les services à distances font que les services sont centralisés et ceci complique les procédures et

ralentit le fonctionnement. Ceci change les pères de leurs routines de fonctionnement ce qui crée une montée d'anxiété et de frustration. (Gestionnaire, formation 1)

Discussion

Cette étude évaluative avait pour objectif général de poser un regard critique sur l'évaluation du déploiement du service Relais-Pères en s'intéressant principalement à la dimension de l'adéquation des activités de formation et de supervisions, ainsi que des effets perçus de ce déploiement à court et moyen termes par les intervenants et intervenantes.

Ce chapitre propose d'abord de faire un retour sur les objectifs initiaux de cette recherche et d'interpréter à la lumière des écrits recensés les principaux résultats. Ensuite, afin d'assurer une amélioration continue du déploiement de Relais-Pères et dans le but de contribuer au développement des connaissances en lien avec l'évaluation d'implantation et de déploiement, les forces et les limites du projet seront abordées et des recommandations s'en suivront. Ces recommandations avaient été portées à l'attention du MSSS dans le rapport de recherche qui leur a été transmis tout récemment (Dubeau & Chénier, 2021).

Retour sur les objectifs de l'étude et l'interprétation des résultats généraux

À partir des résultats tirés de cette étude, les principaux constats sont que cette approche de proximité connaît des effets positifs et prometteurs. Selon les personnes consultées, elle permet d'une part de mieux rejoindre les pères en situation de vulnérabilité selon leurs besoins qui sont bien spécifiques à eux, mais également de soutenir ces hommes dans leur rôle parental. Les études qui évaluent le déploiement d'un service dans différents contextes d'intervention se font particulièrement rares. Relais-Pères a su démontrer sa flexibilité au sein de divers milieux ayant des caractéristiques propres à eux.

L'adéquation des activités – Formation et supervision

Les résultats illustrés dans le chapitre précédent indiquent que la stratégie adoptée, c'est-à-dire celle d'offrir des formations et des supervisions aux intervenants et intervenantes des différents organismes a été gagnante et fidèle à ce qui était initialement prévue en plus d'être encouragée par la documentation recensée (Lemire et al., 2009). Une formation a été présentée à deux cohortes distinctes. Bien que leur durée variait (1 ½ journées pour la première formation et 1 journée pour la deuxième), tous les contenus ont été abordés et l'horaire prévu a été respecté. Cependant, les activités élaborées étaient parfois différentes. Lors de la première formation, les participants et les participantes ont eu l'occasion de vivre l'activité " world café " qui a tout particulièrement été appréciée. Elle leur a permis d'échanger avec des accompagnateurs Relais-Pères de manière à mieux comprendre les similitudes et les distinctions entre ces accompagnateurs, pouvant varier selon leur formation ou les caractéristiques de leur organisme d'appartenance. Les membres participants de cette cohorte ont également apprécié la présentation effectuée par la coordonnatrice de ce service sur l'encadrement et le soutien clinique offert aux accompagnateurs Relais-Pères. Dans l'ensemble, la satisfaction des membres des équipes d'intervention est très bonne. Ils et elles ont également souligné la richesse des échanges, la pertinence du contenu ainsi que le dynamisme et la clarté de l'animation. Certains points en lien avec le contenu ont toutefois été questionnés par certains participants et participantes. Sachant qu'initialement, le service Relais-Pères est offert par des hommes qui sont eux-mêmes des pères, les intervenantes présentes se sont interrogées quant à la pertinence de leur présence. Ces interrogations ont suscité des réflexions importantes en lien avec l'effet du genre de l'accompagnateur Relais-Pères sur les pères qui reçoivent cette aide. Ce thème a donc été l'objet de discussions lors des supervisions.

En ce qui concerne les supervisions, plusieurs études démontrent qu'une présentation magistrale de contenu entraîne rarement un changement réel des pratiques (Lemire et al., 2009). En effet, l'appropriation des connaissances se fait à travers des échanges formels et informels et des activités qui permettront d'expérimenter les nouveaux savoirs à la suite de la formation. Pour le déploiement de Relais-Pères, il apparaissait ainsi essentiel d'offrir un accompagnement sous la forme de supervisions à la suite de la formation. Les supervisions ont principalement été offertes en groupe bien qu'un accompagnement ponctuel ait été fait pour certains organismes. À nouveau, cette stratégie s'est avérée appropriée afin de soutenir les organismes dans l'intégration de leurs nouvelles connaissances dans leur pratique ainsi que dans les actions concrètes posées pour une implantation progressive du service. Considérant l'accréditation de l'organisme et l'attestation du membre de l'équipe d'intervention à la fin du processus, il est essentiel de maintenir cette stratégie. Un mode flexible de supervision (groupe, individuelle, centrée sur des thématiques spécifiques, etc.) est important compte tenu des caractéristiques souvent distinctes des milieux d'intervention (ressource d'hébergement versus organisme communautaire Famille, par exemple).

Recommandations

Selon les résultats de cette étude, les activités de formation et de supervision devraient être maintenues. Considérant les nombreux contenus abordés, mais surtout leur application sur le plan de la pratique, la formation devrait être minimalement d'une journée. De plus, il serait intéressant d'amorcer une étude plus approfondie de l'effet du genre des intervenants ou intervenantes sur les pères accompagnés. Bien que la littérature présente l'approche « homme à homme » comme étant une condition gagnante pour rejoindre et aider les pères en situation de vulnérabilité (Turcotte et al., 2011), il n'en demeure pas moins que les études soient tout de

même limitées à ce sujet. Ces connaissances permettraient de non seulement améliorer les connaissances relatives aux réalités masculines et clarifier la pertinence ou non de la présence des femmes lors de la formation, mais également de valider la pertinence de leur présence dans les services offerts aux hommes.

Effets perçus à court et moyen termes

Flexibilité de l'approche d'intervention adoptée par le service Relais-Pères

Initialement implanté dans le milieu des organismes communautaires Famille (OCF), les résultats indiquent la pertinence, mais surtout la flexibilité de l'approche d'intervention qui mise sur l'accompagnement pour des milieux qui œuvrent auprès de clientèles en grande difficulté qui cumulent souvent plusieurs contextes de vulnérabilité. Sachant que bien souvent, les pères ne viendront pas par eux-mêmes chercher l'aide dont ils ont besoin (Rondeau, 2004), la stratégie d'aller vers eux là où ils sont (« reaching out »), ou de leur offrir une continuité de services à la suite de leur hébergement représente des conditions gagnantes pour rejoindre ces pères en difficulté (Turcotte et al., 2011).

Consolidation des principes de base du service Relais-Pères

L'implantation du service Relais-Pères dans différents milieux d'intervention permet de questionner l'approche même d'intervention. Les contenus abordés lors des supervisions, ainsi que les adaptations réalisées en contexte de pandémie ont contribué à préciser et à étayer davantage certains principes de base du service. De façon plus spécifique, trois éléments ont été discutés : (a) la nécessité que l'accompagnateur Relais-Pères soit un homme ou un père; (b) la compatibilité de l'intervention et de l'accompagnement; (c) la formation professionnelle ou non de l'accompagnateur et l'accompagnatrice Relais-Pères.

L'un des premiers questionnements auxquels nous avons été exposés lors du déploiement était celui de la possibilité que des intervenantes puissent participer à la formation. Les études évaluatives menées sur Relais-Pères faisaient ressortir que la présence d'intervenants masculins était l'une des conditions gagnantes, puisqu'elle favorisait cette proximité visée de l'approche qui permettait à l'intervenant d'utiliser ses expériences personnelles d'homme et de père et d'agir à titre de modèle pour les pères accompagnés (Turcotte et al., 2011). Or, dans les ressources d'hébergement Maison Oxygène, la présence mixte d'intervenants et d'intervenantes est valorisée, contribuant à élargir l'éventail des modèles offerts (modèles féminin, masculin, de couple, etc.). À la suite de nombreuses discussions au sein du Comité de pilotage de Relais-Pères, il a été convenu ultimement qu'il s'agit davantage d'une question de posture d'intervention (adoption des principes d'action de Relais-Pères qui mise sur les forces des pères et le respect des réalités masculines) que du genre de la personne qui intervient.

La mise en œuvre du service dans différents milieux incite à la réflexion sur le changement des pratiques au sein de l'organisme. Ce constat a été observé lors des supervisions. Certains indiquent que ce type de soutien était déjà présent et que la formation a surtout contribué à identifier ses appuis théoriques et conceptuels. D'autres souhaitent l'ajout de ce service par l'engagement d'une ressource clairement dédiée à l'accompagnement des pères. En dernier lieu, certains organismes considèrent l'intégration possible de ces divers rôles (intervention et accompagnement) par une même personne. La flexibilité de l'approche reconnue précédemment peut effectivement entraîner de la confusion quant aux rôles et responsabilités. Les supervisions deviennent ainsi importantes pour clarifier ces enjeux de rôles. Le retour aux principes d'action demeure la clé (p.ex. en accompagnement, la réponse aux besoins immédiats du père est centrale).

Le troisième élément de discussion soulevé par le déploiement du service dans divers milieux concerne la formation professionnelle ou non du personnel intervenant. Ce questionnement découle du point précédent quant à la nature du service implanté (engagement d'une ressource dédiée ou non). Ces discussions ont contribué à alimenter la réflexion sur le processus d'encadrement et de soutien clinique offert à ceux et celles qui font de l'accompagnement Relais-Pères. Ces éléments se doivent d'être intégrés à la formation (abordés lors de la formation 1), mais également au développement éventuel d'une communauté de pratiques permettant de regrouper les différents accompagnateurs et accompagnatrices Relais-Pères.

Ces résultats sont particulièrement riches, puisqu'ils démontrent l'intérêt de ce regard évaluatif pour la bonification et la clarification des principes de base de l'intervention et de l'avancement des connaissances sur le plan clinique. Les réflexions du Comité de pilotage tout au long du processus d'évaluation ont contribué à baliser les principes de base retenus relatifs à la réponse à un besoin immédiat des pères, l'accent mis sur les forces et la valorisation du rôle paternel, l'utilisation des expériences personnelles en regard de la paternité (« on a tous eu un père »), et l'ancrage dans le milieu.

La COVID-19, une réflexion sur l'accompagnement et la distanciation sociale

La pandémie et la mise en place de mesures sociosanitaires dont celle de la distanciation sociale a nécessité le retrait des accompagnements Relais-Pères. Au fil du temps, la nécessité de rejoindre et de soutenir les pères a suscité la réflexion sur la nature sociale ou physique de cette distanciation. Elle a généré des alternatives novatrices en utilisant diverses technologies pour réaliser les accompagnements. Les résultats positifs obtenus par certains encouragent au maintien de ces modalités pour soutenir les pères. Le défi est toutefois de créer un sentiment de présence

psychologique malgré la technologie, ce qui requiert une formation pour optimiser ces outils afin de créer une présence sentie.

Relais-Pères, la réponse à un créneau peu exploité du continuum de services

Les résultats ont fait ressortir le cumul ainsi que les différents contextes de vulnérabilité auxquels étaient confrontés les pères accompagnés dans le cadre du service Relais-Pères. Les objectifs d'intervention diversifiés poursuivis par les accompagnements témoignent des nombreux besoins de ces pères qui incitent à une intervention qui se veut plus intensive. Les recensions des programmes, des services et des modalités de soutien offerts aux pères indiquent que les pères en difficulté sont peu rejoints par le réseau public de la santé et des services sociaux et qu'au-delà de ceux dispensés par les organismes communautaires, les pères sont difficilement joignables (Lajeunesse et al., 2013). S'inscrivant dans une perspective de continuum de services pour répondre aux besoins des pères en difficulté, les services à l'externe se situent ainsi vers l'une des extrémités, au-delà de la promotion et de la prévention primaire. Les travaux de Castel (1991, 1994, 2009) sur lesquels s'appuie le cadre de référence de Relais-Pères précisent que la vulnérabilité s'inscrit dans un processus, selon un continuum allant de l'intégration à la désaffiliation. La vulnérabilité se situe « dans une zone intermédiaire entre l'intégration et la désaffiliation (grande marginalité), à la conjonction de la précarité socio-économique et de la fragilité du lien social » (Turcotte et al., 2011, p.85). Les pères dont le projet Relais-Pères vise à rejoindre se situent dans cette zone intermédiaire, l'action visant à faire en sorte d'éviter que leurs difficultés ne les fassent « basculer » dans la désaffiliation. L'approche de proximité préconisée par Relais-Pères qui a pour principe d'action de rejoindre les pères là où ils sont (stratégie de « reaching out ») permet ainsi de pallier la plus grande difficulté des pères vivant en contexte de vulnérabilité, celle d'exprimer la détresse ressentie, aller chercher de l'aide et

fréquenter les services. Il s'agit donc d'une zone peu occupée du continuum de services dans laquelle s'insérerait le service Relais-Pères.

Forces et limites de l'étude

Les principales forces relevées de cette étude sont d'abord la pertinence du sujet choisi. Cette étude donne une voix aux hommes en situation de vulnérabilité par l'entremise des intervenants et des gestionnaires de services qui œuvrent auprès d'eux. Elle permet également de mettre en lumière l'importance de l'engagement paternel et de documenter les données actuelles en lien avec les meilleures pratiques à adopter auprès des hommes pour les rejoindre et ainsi mieux répondre à leurs besoins. De plus, la méthode entreprise pour déployer Relais-Pères à grande échelle s'est effectuée en cohérence avec la documentation en ce domaine (Joly et al., 2010; Lemire et al., 2009). La formation a été appréciée et elle a été jugée pertinente, puis les supervisions que l'on pourrait aussi appeler « réunion de développement » (Joly et al., 2010) qui s'en sont suivies, ont favorisé la mise en action des apprentissages faits durant la formation ainsi que l'évaluation des défis et des facilitateurs au déploiement du projet.

Les limites de cette étude concernent tout particulièrement le questionnement en lien avec la présence des femmes lors des activités de formation de Relais-Pères. Les intervenantes des différents organismes ont été invitées aux formations, alors que les conditions gagnantes présentées par Relais-Pères étaient que les accompagnateurs soient pour l'ensemble des pères. Une étude spécifique sur les effets du genre de l'accompagnateur ou accompagnatrice Relais-Pères sur les pères serait de mise et intéressante pour confirmer ou non ces données qui demeurent pour le moment peu documentées dans la littérature. Ainsi, est-ce une question de genre ou plutôt d'approche pour qu'un accompagnement auprès d'un père soit fait avec succès?

Une autre limite est de ne pas avoir obtenu le point de vue des pères accompagnés ce qui était visé dans l'étude initiale en regard de la contribution plus spécifique de l'étudiante dans le cadre de son mémoire. Le contexte de la pandémie a bousculé certaines étapes de la recherche ce qui a nécessairement modifié les résultats de cette étude. L'ajout d'un questionnaire à l'automne 2020 et les entrevues ont permis de mieux apprécier l'impact de la COVID-19.

Puis, certains outils n'ont pas été validés (questionnaire sur la satisfaction) et qu'ils sont autorapportés pouvant ainsi entraîner un risque de désirabilité sociale. De plus, il aurait pu être intéressant qu'une autre personne analyse les données qualitatives permettant l'établissement d'une fidélité interjuge qui aurait contribué à accroître la validité des résultats obtenus.

Évaluation du déploiement de Relais-Père et les retombées en psychoéducation

L'un des premiers constats de cette étude en lien avec la psychoéducation est que l'approche à favoriser pour rejoindre la réalité des pères en situation de vulnérabilité et répondre à leurs besoins se veut très reliée au vécu éducatif partagé qui est au cœur de la psychoéducation (Gendreau, 2001). En effet, l'accompagnement dans le quotidien du père, là où il évolue dans le ici et maintenant (au parc, à la maison, dans le salon, à l'épicerie, en cuisinant, etc.) est gagnant pour les hommes et représente les fondements de l'intervention psychoéducative. La vie quotidienne du père amène naturellement une richesse d'information et de pistes d'intervention pour l'accompagnateur ou l'accompagnatrice. D'une part, elle lui permet de faire de « l'utilisation » de ce qui se passe dans l'immédiat. De plus, elle rend les interventions beaucoup plus concrètes et orientées vers des solutions, ce qui correspond précisément aux éléments clés qui sont nécessaires à l'engagement des hommes à l'aide qui leur est proposée (Lavoie, 2020). L'accompagnement dans le quotidien et lors d'une activité représente en soi un moyen de mise

en interaction qui favorise une approche plus symétrique dans la relation d'aide. Cette approche est moins menaçante pour le père et davantage propice à l'ouverture et aux apprentissages.

Par ailleurs, au fil des ans, la place de l'évaluation en psychoéducation est de plus en plus grande. De plus, elle ne fait pas seulement référence à l'évaluation des capacités adaptatives d'un individu. Elle englobe également l'évaluation de programmes qui permet de nourrir les connaissances en lien avec les meilleures pratiques. Cette étude évaluative fait bien ressortir la pertinence de cette démarche, puisqu'elle a permis de mettre en lumière l'importance de la démarche de transmission des connaissances pour qu'un changement de pratique soit possible. Dans sa pratique professionnelle, un ou une psychoéducatrice peut être appelé.e à agir à titre de rôle conseil et à donner des formations. Cela étant dit, la stratégie de déploiement et de transmission de connaissances utilisée dans cette étude serait recommandable et applicable dans la pratique professionnelle des psychoéducateurs. À titre d'exemple, en tant que professionnelle en milieu scolaire, si mon objectif est d'améliorer les connaissances en lien avec les interventions à favoriser auprès des élèves, une formation magistrale auprès de l'équipe ne sera pas suffisante pour qu'un changement de pratique soit fait. Elle devra être accompagnée d'autres modalités d'accompagnement, par exemple des suivis et des supervisions. Cet accompagnement nécessaire à la mise en pratique des connaissances démontre ainsi la pertinence du rôle conseil effectué par les psychoéducateur.trices dans les différents milieux d'intervention.

Conclusion

La place des pères au sein des familles est visiblement importante. Leur engagement, leur couleur et leur approche ont un impact positif sur le développement de l'enfant et ce, plus particulièrement sur les plans social et affectif (Paquette et al., 2009). Leur rôle s'est transformé à travers les décennies et les pères pourvoyeurs d'avant ont laissé place aux pères d'aujourd'hui qui sont davantage impliqués et engagés au quotidien auprès de leur enfant, et ce, dans une diversité d'activités. Par conséquent, toute forme de changement génère également de nouveaux besoins.

Ce projet de recherche a ainsi d'abord mis en lumière les besoins psychosociaux des pères afin qu'ils puissent exercer pleinement leur rôle de père auprès de leur(s) enfant(s). Il a été question de l'influence de la socialisation masculine sur la capacité des hommes à non seulement demander de l'aide, mais également à la recevoir. Les hommes ont nettement moins tendance à aller chercher de l'aide que les femmes (Rondeau, 2004). Ils sont plutôt portés à se tourner vers l'aide en dernier recours lorsqu'ils sont en situation d'urgence. Les organismes communautaires et les services sociaux doivent ainsi développer des stratégies efficaces pour rejoindre les hommes en difficulté et répondre à leurs besoins. Parmi ces stratégies, la formation des intervenants et des intervenantes en lien avec les meilleures pratiques d'accompagnement spécifiques aux hommes est à considérer. Lorsque les hommes viennent chercher de l'aide, ils ont besoin de sentir qu'ils sont dans l'action et qu'ils font quelque chose de concret. Ainsi, pour susciter l'engagement des hommes dans la démarche, l'approche des interventions se doit d'être rapidement orientée vers l'action et les solutions.

L'équipe de chercheurs ayant développé le service Relais-Pères s'est appuyée sur ces pratiques probantes auprès des hommes, afin de développer une approche sur mesure pour les

pères en situation de vulnérabilité. Ce service a fait l'objet d'une étude évaluative de type recherche-action et elle a démontré la pertinence et l'efficacité de Relais-Pères dans sa façon bien à lui de rejoindre les pères et de les accompagner. Le fait d'accompagner les pères dans leur milieu naturel (à la maison, à la ressource d'hébergement, lors des activités avec les enfants, etc.) représente une condition gagnante de soutien auprès du papa en situation de vulnérabilité. De plus, le service est offert par des hommes qui sont également eux-mêmes des papas. L'étude évaluative a d'ailleurs fait ressortir que cet aspect encourage le développement du lien de confiance entre le père et l'accompagnateur.

Au fil des ans, Relais-Pères s'est déployé dans différentes ressources communautaires du Québec, notamment à travers le Réseau Maisons Oxygène du Québec. Le comité pilotage de Relais-Pères devait ainsi réfléchir à une stratégie de déploiement à grande échelle, afin que le service soit implanté de manière cohérente à ce qu'il est. La stratégie adoptée a été celle d'une formation accompagnée de deux supervisions offertes aux intervenants et intervenantes des Maisons Oxygène du Québec. De façon novatrice, l'objectif du présent mémoire était d'évaluer ce déploiement. Un type d'évaluation que l'on retrouve peu dans les écrits en ce domaine.

Le regard critique porté sur ce déploiement du service Relais-Pères a permis de confirmer la pertinence et l'adéquation de la stratégie adoptée intégrant à la fois une formation et un accompagnement par des supervisions. Les effets perçus qui touchent à la fois l'organisme par l'implantation pour certains du service Relais-Pères, les pratiques d'intervention, les pères accompagnés et le Comité de pilotage sont encourageants. Les résultats fournissent également des pistes pertinentes pour de futures évaluations pour mieux documenter l'efficacité ou pour sonder de nouveaux milieux où pourrait être déployée le service. Les résultats suscitent également des questionnements sur certains principes de base du service dont le fait d'être un

père pour être accompagnateur Relais-Pères. Autant d'avenues qui démontrent que l'évaluation n'est pas une fin en soi mais qu'elle fait plutôt partie du processus de développement d'un programme ou d'un service.

On ne peut terminer sans dire un mot sur la pandémie COVID-19 qui est venue frappée de façon drastique nos vies personnelles et professionnelles. Elle a ainsi inévitablement affecté la réalisation de ce mémoire. Elle a toutefois permis de mettre en lumière la flexibilité de Relais-Pères. En effet, dans ce contexte inattendu, les accompagnements ont pu se faire par visioconférence et c'est une modalité d'accompagnement qui est maintenue pour ceux qui le désirent. Elle a ainsi forcé les ressources d'hébergement père-enfants à mettre en place des stratégies créatives d'adaptation, un enjeu central de la psychoéducation !

Références

- Ainsworth, M. (1983). L'attachement mère-enfant. *Enfance*, 36(1), 7-18.
- Alain, M., & Dessureault, D. (2010). *Élaborer et évaluer les programmes d'intervention psychosociale*. Presses de l'Université du Québec.
- Alkin, M. C., & Christie, C. A. (2004). An evaluation theory tree. *Evaluation roots: Tracing theorists' views and influences*, 2(19), 12-65.
- Baribeau, C. (2009). Analyse des données des entretiens de groupe. *Recherches qualitatives*, 28(1), 133-148.
- Beaupré, P., Dryburgh, H., & Wendt, M. 2010. Les pères pris en « compte ». Statistiques Canada. Tendances sociales canadiennes. www.statcan.gc.ca/pub/11-008-x/2010002/article/11165-fra.htm
- Beauregard, D., & Ouellet, F. (2002). Le savoir et l'agir tricotés serrés en laine du pays. *Revue Quart Monde*, 182, 48-51.
- Benoit, A., & Pétrin, L. (1999). La co-intervention homme-femme en thérapie conjugale, un mode de traitement sous-estimé. *Santé mentale au Québec*, 24(1), 221-244.
<https://doi.org/10.7202/031593ar>
- Biland, É., & Schütz, G. (2013). *La garde des enfants de parents séparés au Québec. Une analyse quantitative de dossiers judiciaires*. Partenariat de recherche - Séparation parentale, recomposition familiale. <http://www.fafmrq.org/wp-content/uploads/2016/04/GardePartageeE-Biland2013.pdf>
- Blais, M., & Martineau, S. (2006). L'analyse inductive générale : description d'une démarche visant à donner un sens à des données brutes. *Recherches qualitatives*, 26(2), 1-18.
- Boutin, G. (2008). *L'entretien de recherche qualitatif*. Les Presses de l'Université du Québec.

- Bowlby, J. (1958). The nature of the child's tie to his mother. *International Journal of PsychoAnalysis*, 39, 1-23.
- Bowlby, J. (1969). *Attachment and loss*. Basic Books.
- Bronfenbrenner, U. (1979). *The Ecology of Human Development: Experiments by Nature and Design*. Harvard University Press.
- Castel, R. (1994). La dynamique des processus de marginalisation : de la vulnérabilité à la désaffiliation, *Cahiers de recherche sociologique*, 22, 11-28.
- Castel, R. (2003). Des individus sans supports. Dans V. Châtel et al. (eds.). *Agir en situation de vulnérabilité* (p. 51-61), Presses de l'Université Laval.
- Castel, R. (2009). Les ambiguïtés de l'intervention sociale face à la montée des incertitudes. *Informations sociales*, 152, 24-29.
- Catroux, M. (2002). Introduction à la recherche-action: modalités d'une démarche théorique centrée sur la pratique. *Recherche et pratiques pédagogiques en langues de spécialité. Cahiers de l'Apliu*, 21(3), 8-20.
- Chénier, C. & Dubeau, D. (2018). *Demande de certificat d'éthique pour une recherche avec des êtres humains* [document inédit]. Université du Québec en Outaouais.
- Coutu, S. & Dubeau, D. (2020). L'approche écosystémique en psychoéducation. Dans C. Maïano, S. Coutu, A. Aimé et V. Lafantaisie (dir.), *L'ABC de la psychoéducation* (p. 325-348), Presses de l'Université du Québec.
- Damschroder, L. J., Aron, D. C., Keith, R. E., Kirsh, S. R., Alexander, J. A., & Lowery, J. C. (2009). Fostering implementation of health services research findings into practice: a consolidated framework for advancing implementation science. *Implementation science*, 4(1), 1-15

- de Montigny, F., Brodeur, N., Gervais, C., Pangop, D. & Ndengeyingoma, A. (2015). Regard sur des enjeux rencontrés par les pères immigrants au Québec. *Alterstice*, 5(1), 23–34.
<https://doi.org/10.7202/1077305ar>
- Deslauriers, J.-M. (2010). Paternités méconnues. *Reflets*, 16(1), 10–16.
<https://doi.org/10.7202/044439ar>
- Deslauriers, J. M., & Dubeau, D. (2019). L’expérience de pères ayant des difficultés d’accès à leur enfant après une séparation. *Enfances, familles, générations*, (32).
<http://journals.openedition.org/efg/7022>
- Dubeau, D. & Chénier, C. (2021). *Étude évaluative du déploiement du service « Relais-Pères »* [Rapport de recherche]. Université du Québec en Outaouais.
- Dubeau, D., de Montigny, F., Devault, A., Lacharité, C., Brodeur, N., Parent, C., & Roy, B. (2013). Soutenir les pères en contexte de vulnérabilités et leurs enfants: des services au rendez-vous, adéquats et efficaces. *Québec: Fonds de recherche Société et culture Québec*.
- Dubeau, D., Devault, A., & Forget, G. (2009). *La paternité au XXI siècle*. Les Presses de l’Université Laval.
- Dubeau, D., Pilon, F., & Théorêt, J. (2014). *Inscrire les pères à l’agenda des politiques publiques*. Université du Québec en Outaouais. https://www.rvpaternite.org/wp-content/uploads/2019/10/perespoliciespubliques_complet_rvp2015.pdf
- Ferland, L., Chabot, L., Lambert, J.-P., Lacharité, C., Villeneuve, R. (2012). *La paternité, au cœur des organismes communautaires famille (OCF) au Québec : Évaluation de l’implantation du projet OCF-Paternité en 2011-2012*. Regroupement pour la

- Valorisation de la Paternité. https://www.rvpaternite.org/wp-content/uploads/2019/01/rapport_final_implantation_2011-2012_0.pdf
- Flouri, E., & Buchanan, A. (2004). Early father's and mother's involvement and child's later educational outcomes. *British Journal of Educational Psychology*, 74(2), 141–153. <https://doi.org/10.1348/000709904773839806>
- Frank, T. J., Keown, L. J., Dittman, C. K., & Sanders, M. R. (2015). Using father preference data to increase father engagement in evidence-based parenting programs. *Journal of Child and Family Studies*, 24(4), 937-947
- Gendreau, G. (2001). *Jeunes en difficulté et intervention psychoéducative*. Béliveau.
- Gervais, C., De Montigny, F., Azaroual, S., & Courtois, A. (2009). La paternité en contexte migratoire: étude comparative de l'expérience d'engagement paternel et de la construction de l'identité paternelle d'immigrants magrébins de première et de deuxième génération. *Enfances, familles, générations*, (11), 25-43.
- Giguère, L. (2014, décembre). *PSE 1003 cours 12 : Approches et modèles en intervention psychosociale* [notes de cours]. Département de psychoéducation et de psychologie. <https://moodle.uqo.ca/>.
- Grawitz, D. (2001). Les techniques d'études de collectivités et de groupes. *Méthodes des sciences sociales*, 766-799.
- Institut de la statistique du Québec. (2016, mars). *Portrait de la situation des Québécois sur le marché du travail au cours des 35 dernières années*. Institut de la statistique du Québec. <https://statistique.quebec.ca/fr/fichier/no-2-mars-2016-portrait-de-la-situation-des-quebecoises-sur-le-marche-du-travail-au-cours-des-35-dernieres-annees.pdf>

- Imbert, G. (2010). L'entretien semi-directif : à la frontière de la santé publique et de l'anthropologie. *Recherche en soins infirmiers*, (3), 23-34. <https://doi.org/10.3917/rsi.102.0023>
- Joly, J., Touchette, L., & Pauzé, R. (2010). Les dimensions formative et sommative de l'évaluation d'implantation d'un programme : une combinaison des perspectives objective et subjective en lien avec les modèles d'évaluation basés sur la théorie des programme. Dans M. Alain & D. Dessureault (dir.), *Élaborer et évaluer les programmes d'intervention psychosociale* (p. 117-144). Presses de l'Université du Québec.
- Lacharité, C. & Goupil, E. (2013). Les familles à problèmes multiples: interventions socio-éducatives et enjeux éthiques. Dans Bergonnier-Dupuy, G., Join-Lambert, H. et Durning, P. (dir.), *Traité de l'éducation familiale* (p. 425-442). Dunod.
- Lacourse, M-T. (2005). *Famille et société* (3^e ed.). Chenelière éducation.
- Lajeunesse, L., Houle, J., Rondeau, G., Bilodeau, S., Villeneuve, R., & Camus, F. (2013). Les hommes de la région de Montréal. Analyse de l'adéquation entre leurs besoins psychosociaux et les services qui leur sont offerts. Montréal : ROHIM.
<http://www.simonlouislajeunesse.com/wp-content/uploads/ROHIM.pdf>
- Lamb, M. E., & Tamis-Lemonda, C. S. (2004). The role of the father. *The Role of the Father in Child Development*, 4, 100-105.
- Lavoie, B. (2020). *Comment favoriser la résilience des hommes en temps de pandémie*. Conférence-midi de l'Action régionale en santé et bien-être des hommes, ROHIM.
<http://rohim.net/doc/conference-midi.pdf>
- Lechowicz, M. E., Jiang, Y., Tully, L. A., Burn, M. T., Collins, D. A. J., Hawes, D. J., Lenroot, R. K., Anderson, V., Doyle, F. L., Piotrowska, P. J., Frick, P. J., Moul, C., Kimonis, E.

- R., & Dadds, M. R. (2019). Enhancing father engagement in parenting programs: translating research into practice recommendations. *Australian Psychologist, 54*(2), 83–89. <https://doi.org/10.1111/ap.12361>
- Lemire, N., Souffez, K., & Laurendeau, M. C. (2009). *Animer un processus de transfert des connaissances: bilan des connaissances et outil d'animation*. Institut national de santé publique du Québec (INSPQ).
- Mayol, S. (2014). De l'homme sans domicile au père sans logement personnel : tensions de genre dans l'intervention sociale. *Le Télémaque, 46*(2), 119-133. <https://doi.org/10.3917/tele.046.0119>.
- McKelley, R. A., & Rochlen, A. B. (2016). Furthering fathering: What we know and what we need to know. Dans *APA Handbook of Men and Masculinities* (pp. 525-549). American Psychological Association.
- Menning, C. L. (2006). Nonresident fathers' involvement and adolescents' smoking. *Journal of Health and Social Behavior, 47*(1), 32-46.
- Minuchin, S., & Fishman, H. C. (1981). *Family therapy techniques*. Harvard University Press.
- Morval, M. V. (2004). *Psychologie de la famille*. Gaëtan Morin éditeur.
- Paquette, D. (2004). La relation père-enfant et l'ouverture au monde. *Enfance, 56*, 205-225. <https://doi.org/10.3917/enf.562.0205>
- Paquette, D. (2005). Plus l'environnement se complexifie, plus l'adaptation des enfants nécessite l'engagement direct du père. *Enfances, Familles, Générations, 3*(3). <https://doi.org/10.7202/012533ar>
- Paquette, D., Martin Eugène, M., Dubeau, D., & Gagnon, M-N. (2009). Les pères ont-ils une influence spécifique sur le développement des enfants? Dans D. Dubeau., A. Devault et

- G. Forget (dir.), *La paternité au XXI^e siècle* (p.99-121). Les Presses de l'Université Laval.
- Paquette, D., & Bigras, M. (2010). The risky situation: A procedure for assessing the father-child activation relationship. *Early Child Development and Care*, 180(1-2), 33–50. <https://doi.org/10.1080/03004430903414687>
- Parke, R. D. (1996). *Fatherhood* (Vol. 33). Harvard University Press.
- Péladeau, N., & Mercier, C. (1993). Approches qualitative et quantitative en évaluation de programmes. *Sociologie et sociétés*, 25(2), 111-124.
- Pew Research Center. (2013). Breadwinner moms. Retrieved from <http://www.pewsocialtrends.org/2013/05/29/breadwinner-moms>
- Provonost, J., Caouette, M., & Bluteau, J. (2013). *L'observation psychoéducative : Concepts et méthode*. Béliveau éditeur.
- Regroupement pour la valorisation de la paternité. (2022). *Services répertoriés*. Regroupement pour la valorisation de la paternité. <https://www.rvpaternite.org/services-aux-peres/>
- Réseau Maisons Oxygène. (2019). *À propos*. <https://maisonsoxygene.ca/>
- Ridde, V. & Dagenais, C. (2012). *Approches et pratiques en évaluation de programmes* (2^e éd.). Les Presses de l'Université de Montréal.
- Rondeau, G., Mercier, G., Camus, S., Cormier, R., Gagnon, L., & Gareau, P. (2004). *Les hommes: s'ouvrir à leurs réalités et répondre à leurs besoins*. Rapport du Comité de travail en matière de prévention et d'aide aux hommes. Québec: ministère de la Santé et des Services sociaux.

- Roy, J. (2018). Les hommes dans leur rapport à l'aide et aux services. Dans R. Cloutier, J. Roy, F-O. Bernard et A. Beaulieu (dir.), *Intervenir auprès des hommes en difficulté* (p.7-19). Les Presses de l'Université Laval.
- Sicouri, G., Tully, L., Collins, D., Burn, M., Sargeant, K., Frick, P., ... & Dadds, M. (2018). Toward father-friendly parenting interventions: A qualitative study. *Australian and New Zealand Journal of Family Therapy*, 39(2), 218-231.
- Statistique Canada. (2017). *Portrait de la vie familiale des enfants au Canada en 2016* (publication no 98-200-X2016006-PDF). <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/as-sa/98-200-x/2016006/98-200-x2016006-fra.pdf>
- Turcotte, D., F.-Dufour, I., & Saint-Jacques. (2010). Les apports de la recherche qualitative en évaluation de programme. Dans M. Alain & D. Dessureault (dir.), *Élaborer et évaluer les programmes d'intervention psychosociale* (p. 117-144). Presses de l'Université du Québec.
- Turcotte, G., Forget, G., Ouellet, F., Dubeau, D., & Sanchez, I. (2011). Le projet Relais-Pères. Une pratique de proximité pour soutenir les pères en situation de vulnérabilité. *Intervention*, 135(2011.2), 84-95.
- Turcotte, G., & Gaudet, J. (2009). Conditions favorables et obstacles à l'engagement paternel: un bilan des connaissances. *La paternité au XXIe siècle*, 39-70.
- Vilatte, J.-C. (2007). L'entretien comme outil d'évaluation. Communication présentée à la formation « évaluation », Lyon. <https://www.archives.philippeclazard.com/Initiation-Methodologie-Recherche/jcvilatte-lentretien.pdf>
- Weinbach, R. W. (2005). *Evaluating Social Work Services and Programs*, Pearson/Allyn and Bacon.

Werner, E. E., & Smith, R. S. (1989). *Vulnerable, but invincible*. Adams, Bannister, Cox.

Willis, J., & L. Edwards, C. (2014). *Action Research: Models, Methods, and Examples*.

Information Age Publishing.

Annexe A

Questionnaire de Suivi sur le Service Relais-Pères

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1. Vous complétez ce questionnaire à titre de
 - Gestionnaire
 - Intervenant.e
 - Autre (précisez : _____)

2. Genre
 - Homme
 - Femme
 - Autres

3. Nom de l'organisme pour lequel vous travaillez _____

4. Région administrative
 - Bas-Saint-Laurent
 - Saguenay-Lac-Saint-Jean
 - Capitale-Nationale
 - Mauricie
 - Estrie
 - Montréal
 - Outaouais
 - Abitibi-Témiscamingue
 - Côte-Nord
 - Nord-du-Québec
 - Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine
 - Chaudière-Appalaches
 - Laval
 - Lanaudière
 - Laurentides
 - Montérégie
 - Centre-du-Québec

5. A quel moment avez-vous suivi la formation « Relais-Pères »
 - Février 2019
 - Octobre 2019
 - Autre (précisez : _____)

Sortir de l'isolement	<input type="checkbox"/>					
Sortir de l'endettement	<input type="checkbox"/>					
Améliorer la situation de logement	<input type="checkbox"/>					
Développer son employabilité	<input type="checkbox"/>					
Connaitre les ressources et les activités du quartier	<input type="checkbox"/>					
Réduire les difficultés d'adaptation à la société d'accueil	<input type="checkbox"/>					
Régulariser le statut sociojuridique	<input type="checkbox"/>					
Améliorer les relations avec les organismes gouvernementaux	<input type="checkbox"/>					
Répondre aux besoins de base (friperie, banque alimentaire)	<input type="checkbox"/>					

SENTIMENT D'EFFICACITÉ PROFESSIONNELLE DANS L'ACCOMPAGNEMENT DES PÈRES

9. Pouvez-vous indiquer dans quelle mesure vous vous sentez-capable d'utiliser chacune des habiletés cliniques suivantes avec les pères que vous accompagnez?

Totalement en désaccord	En désaccord	En accord	Totalement en accord
1	2	3	4

ÉNONCÉ	1	2	3	4
9.1 Le respect et l'absence de jugement (accueillir le père comme il est)				
9.2 La disponibilité (être présent au père dès qu'il en manifeste le besoin, multiplier les contacts en fonction des besoins)				
9.3 L'écoute active (entendre et comprendre le message que le père communique).				
9.4 Le partage des histoires personnelles (ou l'auto dévoilement, pour établir le contact et ouvrir le dialogue)				
9.5 La confrontation (soulever les incongruités, les contradictions, les défenses, ou les pensées irrationnelles dont le client n'aurait pas conscience).				
9.6 L'offre d'informations (enseigner ou fournir au père des données, des faits, des ressources ou des réponses à ses questions.)				

9.7 Le <i>modeling</i> (offrir un modèle concret des gestes à poser pour prendre soin d'un enfant ou le stimuler, pour entretenir un logement, pour équilibrer un budget ou pour se trouver un emploi).				
9.8 L'offre de conseils directifs (fournir au client des suggestions, des directives ou des conseils qui impliquent des gestes à poser pour le client.)				

10. Dans quelle mesure, vous êtes-vous sentis capables de poser chacune des actions suivantes avec les pères que vous avez accompagnés ?

Totalement en désaccord	En désaccord	En accord	Totalement en accord
1	2	3	4

ÉNONCÉ	1	2	3	4
10.1 Rejoindre les pères vulnérables là où ils sont (logement, espace public)				
10.2 Rencontrer les pères dans leur milieu naturel				
10.3 Répondre aux besoins immédiats du père (ce qui le préoccupe et l'angoisse dans l'ici et le maintenant)				
10.4 Donner régulièrement du feedback aux pères sur leurs progrès				
10.5 Utiliser différents moyens d'intervention afin de répondre aux besoins du père				
10.6 Aider le père à explorer ses pensées, ses émotions, et ses préoccupations.				
10.7 Aider le père à se fixer des objectifs réalistes.				
10.8 Amener le père à trouver ses propres solutions (choisir les actions qu'il devrait poser en lien avec ses besoins)				
10.9 Sensibiliser le père à son importance pour le développement de l'enfant				
10.10 Aider le père à prendre conscience des aspects positifs de ses agissements (s'intéresser à ce qui va bien, à ce qu'il fait de bien avec ses enfants)				
10.11 Valoriser le père dans ses efforts et lui refléter ses réussites				

10.12 Référencer le père aux ressources spécialisées en fonction de ses besoins				
10.13 Accompagner le père auprès d'organismes de la communauté (tribunal, lieux de soin, ressources de dépannage économique, instances administratives)				
10.14 Inciter les pères à faire des activités avec leurs enfants				
10.15 Inciter le père à faire des activités avec d'autres parents				
10.16 Inciter le père à participer aux activités familiales dans le quartier				
10.17 Donner de l'information sur les ressources du quartier				

11. Jusqu'à quel point vous sentez-vous capable de travailler efficacement avec un client qui est ...

Totalement en désaccord	En désaccord	En accord	Totalement en accord
1	2	3	4

ÉNONCÉ	1	2	3	4
11.1 dépressif.				
11.2 en crise suite à une séparation				
11.3 agressif ou arrogant				
11.4 extrêmement anxieux.				
11.5 avec des valeurs fondamentales ou des croyances qui entrent en conflit avec les vôtres (ex. la religion, les rôles de genre).				
11.6 très différent de vous d'une ou de plusieurs façons (ex. ethnique, âge, statut socio-économique).				
11.7 peu ouvert à l'aide				
11.8 manipulateur (fait preuve de comportements manipulateurs).				

Relation établie avec les pères
--

12. Voici certains énoncés décrivant la relation que vous avez développée avec les pères que vous avez accompagnés depuis la dernière formation. Indiquez jusqu'à quel point vous êtes en accord avec les énoncés suivants.

Totalement en désaccord	En désaccord	En accord	Totalement en accord
1	2	3	4

ÉNONCÉ	1	2	3	4
12.1 J'ai donné aux pères que j'ai accompagnés l'occasion de raconter leur histoire				
12.2 J'ai donné aux pères que j'ai accompagnés l'occasion de s'exprimer sur leur expérience de père (le sens qu'ils donnent à leur paternité, leurs craintes et les obstacles qu'ils rencontrent)				
12.3 J'ai l'impression que les pères que j'ai accompagnés sentent que je suis là pour eux				
12.4 Je suis sincèrement concerné par le bien-être des pères que j'accompagne.				
12.5 Je me sens très proche des pères que j'accompagne				
12.6 Je crois que les pères que j'accompagne m'apprécient.				
12.7 Je me sens mal à l'aise avec les pères				
12.8 Les pères que j'accompagne et moi nous respectons mutuellement				
12.9 J'ai l'impression d'avoir établi un lien de confiance avec les pères				
12.10 Je crois que la relation que j'ai développée avec les pères que j'accompagne est importante pour eux				
12.11 J'ai l'impression que les pères que j'accompagne ont une perception plus positive des services				

12.12 Les pères que j'accompagne et moi avons collaboré à établir ses objectifs				
12.13 Je respecte les pères que j'accompagne même quand ils disent ou font quelque chose que je désapprouve				
12.14 Je donne régulièrement du feedback aux pères sur la façon dont ils progressent				
12.15 J'ai l'impression que les pères savent que je me soucie vraiment d'eux.				
12.16 J'ai l'impression de ne pas imposer mes opinions ou mes façons de faire aux pères que j'accompagne.				
12.17 J'ai l'impression de respecter les initiatives que prennent les pères pour se sortir de leurs problèmes.				

Les changements perçus chez les pères que vous avez accompagnés

13. En pensant à la situation de la majorité des pères que vous avez suivis depuis votre formation avez-vous perçu certains changements dans leur vie jusqu'à maintenant?

Énoncé	Changements		Attribution à RP		
	Non	Oui	Non	Peut-être	Oui
Dans leur vie personnelle					
13.1 Une amélioration de l'estime de soi					
13.2 Des actions posées pour se sortir d'une dépendance					
13.3 Une meilleure gestion de la colère					
Dans leur vie de père					
13.4 Une amélioration de la confiance en soi comme pères					
13.5 Une meilleure communication avec l'enfant					
13.6 Une meilleure connaissance des soins à donner à son enfant					
13.7 Des actions posées pour faire reconnaître ses droits comme pères (dont ses droits de garde)					

13.8 Une prise de conscience de son rôle au sein de la famille					
Dans leur relation avec la mère de l'enfant					
13.9 Une meilleure communication avec la mère de l'enfant					
13.10 De meilleures stratégies de résolution de problèmes ou de conflit					
Dans leur vie relationnelle et citoyenne					
13.11 Une amélioration des relations avec l'entourage					
13.12 Une meilleure connaissance des ressources de la communauté					
13.13 Une plus grande participation aux activités du quartier					
13.14 Une plus grande ouverture à utiliser les services de la communauté					
13.15 Une mise à distance d'un réseau social négatif					
Dans leur situation socioprofessionnelle					
13.16 Une amélioration de la situation de logement					
13.17 Des actions prises pour se trouver un emploi					
13.18 Des actions prises pour se sortir de l'endettement					

Annexe B

Questions de l'entrevue de groupe

Pour bien se préparer à cet atelier sur ZOOM, les formateurs aimeraient que vous réfléchissiez et récoltiez quelques informations qu'il vous sera utile d'avoir à portée de main lors de l'atelier. Il faudra donc compléter ce document AVANT d'arriver à l'atelier du 20 mai au matin.

😊 Voici donc quelques questions / demandes:

- **Faire une synthèse de vos dossiers Relais-Pères, depuis l'atelier de supervision Accompagnateur Relais-Pères du 18 février 2020 ou dans votre pratique d'accompagnement Relais-Pères de la dernière année.**
- **Quels premiers constats vous viennent en-tête en regardant rétrospectivement le contenu de ces dossiers?**
- **Et la COVID-19? Quel impact a-t-elle eu sur ta posture d'accompagnement Relais-Pères? Quels facteurs d'adaptation t'ont été utiles? Qu'as-tu mis en place pour ajuster ton accompagnement? Y as-tu fait des apprentissages?**
- **Nommer un moment « WOW » que vous avez vécu dans cette relation privilégiée d'être un accompagnateur Relais-Pères.**

Vous n'avez pas besoin de répondre de façon exhaustive et longue... Il s'agit ici de se poser la question, de la laisser mijoter, d'attraper au passage des bribes de réponses et d'être, comme vous savez si bien l'être, prêts et généreux au moment de travailler en groupe le 20 mai prochain.

C'est inspiré de ces questions que nous avons eu envie de mettre un thème de l'avant pour cette rencontre :

« Approche de proximité dans un contexte de distanciation sociale. »

Annexe C

Tableau C1

Grille de codification des contenus issus des entrevues individuelles et de groupe

Implantation (mise en œuvre des activités de formation – supervision)		
Appréciation (+) de la formation	Contenus	Pertinence, diversité, etc.
	Animation	Modalités (vidéo, travail en équipe, world café, etc.)
		Animateur.trices (maîtrise adéquate des contenus, réponse aux questions, dynamisme, etc.)
Améliorations souhaitées à la formation	Contenus	
	Format	Durée, période de l'année, lieu, modalités en présentiel (ou non), etc.
	Animation	
Appréciation (+) des supervisions	Contenu	Thématiques abordées
	Format	Modes présentiel (ou non), individuel ou groupe, nombre de personnes, etc.
Améliorations souhaitées des supervisions	Contenus	
	Format	Durée, période de l'année, lieu, modalités en présentiel (ou non), etc.
Autres :		

Effets perçus sur ...

L'organisme	Démarches implantation du service RP	Réflexion, discussion sur l'intégration d'un tel service
		Types de service d'accompagnement souhaités (engagement d'une ressource spécifique dédiée RP ou non)
		Implantation du service et accompagnement de pères
		Identification des obstacles à intégration serv. RP (p.ex. \$)
		Lien avec les autres services offerts
Les pratiques des intervenants.es	Réflexion	Informel (accompagnement) et le formel (intervention)
	Accompagnement RP	
	Rejoindre les pères	
	Répondre à leurs besoins	
Les pères	Changements perçus par intervenants.es	Sur les différentes sphères de vie : personnelle, conjugale, parentale, coparentale, sociale, professionnelle.
		Meilleure connaissance des ressources
		Fréquentation des ressources du territoire
Autres :		

Annexe D

Formulaire de Consentement



Entre-toits, bâtir un Réseau de Maisons Oxygène

FORMULAIRE DE CONSENTEMENT ET DE CONFIDENTIALITÉVous **devez** compléter cette section

En respect de l'obtention d'un consentement libre et éclairé, je confirme avoir bien reçu l'ensemble des renseignements relatifs à l'étude évaluative du projet « Entre toits : Bâtir un réseau de Maisons Oxygène ». On m'a informé des objectifs de l'étude, de la nature de ma participation, des risques et des avantages associés ainsi que des modalités de soutien si l'entrevue ou les questionnaires administrés susciteraient des inconforts. On m'a également précisé que ma participation était volontaire et que je pouvais me retirer en tout temps de l'étude, sans aucun préjudice. En tout dernier lieu, on m'a mentionné que les données recueillies étaient confidentielles.

Ce consentement est valable pour l'ensemble des activités dans le cadre de *Entre-Toits, bâtir un réseau de Maisons Oxygène*

- Je confirme avoir reçu ces renseignements
- Je n'ai pas reçu les renseignements

De participer à l'étude évaluative du projet « Entre toits : Bâtir un réseau de Maisons Oxygène »

Que des enregistrements audio et visuels de moi soient effectués à des fins de recherche

Que ces enregistrements audio et visuels de moi soient utilisés dans le cadre d'écrits scientifiques ou de formations

Que ces enregistrements audio et visuels de moi soient utilisés lors de présentations, de colloques, ou de promotion et de communication par le Réseau Maisons Oxygène

D'être contacté pour une étude ultérieure

Qu'une analyse secondaire des données soit faite

J'accepte (cocher)	Signature (si accepté)

Je m'engage à respecter la confidentialité des personnes figurant dans les vidéos observées lors des formations et à traiter toute information, discussion et appréciation de leur comportement avec respect professionnel et sans jugement.

Nom, prénom : _____

Signature : _____ Date : _____

Questionnaire Socio Démographique



Entre-toits, bâtir un Réseau de Maisons Oxygène

QUESTIONNAIRE SOCIO DÉMOGRAPHIQUE

Les renseignements demandés dans cette section servent à des fins de recherche seulement et ne sont pas obligatoires

Genre (cocher) F H A

Âge

Années d'expérience auprès des hommes

Années d'expérience auprès des familles

Employé dans une Maison Oxygène

Fonction _____

Scolarité (dernier diplôme obtenu): _____

Annexe E

Tableau E1

Commentaires des Participant.es Relevés par l'Assistante de Recherche dans le Journal de Bord.

Formation 1 (février 2018)
<ul style="list-style-type: none"> • Un intervenant dit qu'il se sent comme un enfant. Il se dit captivé par les apprentissages qu'il fait durant cette formation. Il ajoute que ça l'aide à se rappeler de concepts importants en intervention/accompagnement. • Se rend compte des différentes sphères que l'accompagnement peut prendre. • « Ce qui est important est la relation à aller créer à partir d'un lien de confiance. Ça peut être difficile, car c'est différent d'un père à l'autre. Attention aux mots utilisés avec les pères. Ça prend beaucoup de respect et d'humilité ». • « Cette approche m'allume au bout ». • Se sent utile en tant que femme de donner la place au père, de leur montrer que oui une femme peut leur laisser leur place de père et les valoriser dans ce qu'ils font, puisque souvent les pères qu'elle rencontre se sentent incompetents étant donné que leur conjointe prend tout l'espace. Elle pense que la femme peut amener quelque chose. La dyade en intervention est selon elle importante et nécessaire pour les pères. • Une participante mentionne bien saisir ce que fait le service Relais-Pères. Elle nomme toutefois qu'elle se demande comment ça se passe quand on part à 0 avec les pères ? Par où on commence ? • Des participants affirment être impressionnés de la diversité d'intervention que peut faire un accompagnateur Relais-Pères. Ils affirment que : « tant que tu n'as pas répondu aux besoins de base, tu ne peux pas aller ailleurs ». • Une participante nomme qu'elle voit ce type d'accompagnement comme une ambulance. Selon elle, ce sont des interventions imprévisibles (langage, besoins, types de difficultés). Elle et son équipe de travail soulèvent également les bienfaits de la supervision/encadrement clinique en raison de la relation de proximité avec les pères. Ils notent trois notions : (a) Notion de comment aller chercher le père; (b) Notion de bâtir une passerelle ensemble; (c) Notion d'encre le pont/la passerelle. Le portrait de la clientèle n'est pas fixe, donc les

façons d'accompagner changent également selon les changements du quartier. Chaque accompagnateur a ses limites différentes. Ils ajoutent qu'il y a un défi important dans ce type d'approche : « parfois, il y a une frontière mince entre amitié et intervenant. Est-ce qu'on peut porter les deux chapeaux ? Il y a des zones grises et des enjeux au fait d'intervenir auprès des pères en contexte de Maisons Oxygène et lorsqu'ils sont en accompagnement Relais-Pères ». Un intervenant soulève que pour faire ce type d'accompagnement, il est important de bien se connaître pour savoir quand mettre ses limites. Un autre intervenant fait remarquer qu'il « faut faire attention à ne pas rendre le père aidé dépendant ». Il évoque que la responsabilité devrait être partagée entre toute l'équipe.

- Remarquent qu'il faut bien connaître son quartier, son milieu, car c'est différent d'une place à l'autre. Avoir une bonne connaissance des ressources existantes. Un participant se questionne sur la façon d'approcher les organismes pour intégrer l'approche Relais-Pères. Comment on leur en parle ? Il mentionne que c'était important pour lui de savoir comment les accompagnateurs ont fait connaître le service et que ça a été discuté durant l'activité. Une participante a trouvé intéressante la réflexion soulevée par Marc, c'est-à-dire être conscient de ses propres Peurs, principes, préjugés (les trois P). Réflexion qui revient : C'est quoi la plus-value de Relais-Pères ? Un autre raconte qu'il a trouvé intéressante l'approche d'un des accompagnateurs, d'impliquer les enfants dans l'intervention. Que de façon normale, les hommes ne sont pas portés à faire des activités entre gars avec leurs enfants.
- Constat de méconnaissance/questionnement par rapport à comment favoriser l'implication du père quant à la grossesse de la mère et les sujets spécifiques à la mère.
- La capacité d'adaptation de l'intervenant et l'ouverture de l'intervenant ouvrent des portes. L'enfant est le lien. Le focus est l'enfant en donnant au père des ressources. Notion de transition.
- « Pour moi Relais-Pères ce n'est pas coupé au couteau, dans ma tête ce n'est pas de même que ça se passe »
- « Pour moi la switch ON c'est l'intensité d'intervention, la disponibilité, etc. Ça ressemble à ce que j'ai appris dans le type d'intervention auprès des hommes. C'est quoi la différence entre intervenir auprès d'un père et d'un homme ? Miser sur l'enfant, on le fait aussi avec un homme qu'on ne visite pas nécessairement à domicile. »

- « Je vois Relais-Pères comme une carte cachée. Approfondir l'offre de service d'accompagnement externe, et c'est l'intervenant qui met ses limites. »
- Pour se placer dans une posture Relais-Pères ça nécessite aussi une posture institutionnelle, il faut que le cadre reconnaisse les besoins. »
- « Ça vient mettre un mot sur ce qu'on fait qui parfois sort du cadre de notre organisme. Ça vient justifier certains coûts (déplacements). Dans le cadre de Relais-Pères on pourrait se permettre tel type d'accompagnement. »
- « J'ai la tête remplie de plein de belles affaires. Je trouve ça fort intéressant et je pense que ça va bien s'insérer dans notre plan d'action. Je demeure préoccupée de comment articuler Relais-Pères, mais j'suis très motivée et intéressée. »
- « Super intéressant, on part motivée et on a hâte de partir avec tout ça ! J'ai aimé pouvoir parler avec les accompagnateurs Relais-Pères. J'aurais aimé pouvoir discuter avec chacun d'eux. Vraiment intéressant de pouvoir échanger et d'avoir la liberté de le faire. Cela a aidé à pousser les réflexions. »
- Un participant de la MO de Sept-Îles nomme qu'il juge difficile d'intégrer du Relais-Pères dans leur MO en raison du contexte de leur localité. Autrement dit, dans leur région, la plupart des gens se connaissent donc le fait d'aller prendre un café avec un père pourrait susciter des questionnements de la part des témoins et ce serait difficile de passer inaperçu.